La dépendance souple de la vérité envers l'être

Ghislain Guigon*
(Université de Genève)

Les philosophes font souvent grand cas de la *vérité*. Certains pensent qu'elle aime à se cacher, d'autres la veulent dionysiaque. Mais la vérité sur la vérité, c'est qu'elle est simple, transparente, triviale et ennuyeuse comme la pluie. Il est vrai que la pluie mouille si et seulement si la pluie mouille, il est vrai que les bretons sont têtus si et seulement si les bretons sont têtus, il est vrai que les chiens aboient si et seulement les chiens aboient, il est vrai que la caravane passe si et seulement si la caravane passe, etc. En général,

(T) pour toute proposition p, p est vraie si et seulement si p.

La théorie de la vérité que je viens d'esquisser est ce que les philosophes nomment la théorie déflationniste, ou redondante, de la vérité (Horwich 1990; Soames 1999, chap. 8). David Lewis fut un partisan convaincu de la théorie déflationniste de la vérité (Lewis 2001a et 2001b). Mais ceci ne l'empêcha pas de s'intéresser à une théorie substantielle à propos de la vérité aujourd'hui très populaire : la théorie de la vérifaction (« truthmaking theory »). Selon la théorie de la vérifaction, une proposition doit être *rendue vraie* afin d'être vraie. La théorie de la vérifaction nous dit que la vérité dépend de, est déterminée par, l'être et que la manière dont elle dépend de l'être n'est pas triviale. L'importance accordée par Lewis à la

¹ Barker (2012) a toutefois raison de dire que la formulation plus précise et exacte de la théorie est que la réalité *aléthique*, cette portion de la réalité à laquelle nous attribuons des valeurs de vérité, dépend de la vérité non-aléthique.

^{*} Ghislain Guigon est maître assistant à l'Université de Genève et membre d'eidos (le centre romand de métaphysique). Ses principaux thèmes de recherche en métaphysique sont la métaphysique de l'explication, la métaphysique des propriétés et les applications métaphysiques de la ressemblance et de la logique plurielle. Ses domaines de recherche secondaires incluent la philosophie de la religion, la philosophie rationaliste moderne (en particulier Spinoza) et la théorie des quantités et de la mesure chez Meinong et Russell. Il est l'auteur d'articles et de chapitres sur ces thèmes dans des journaux et collections tels que Analysis, Philosophical Studies, Oxford Studies in Metaphysics 9, Religious Studies, Meinong Studies et Spinoza on Monism (Palgrave Macmillan, 2012). Il vient de co-éditer avec Gonzalo Rodriguez-Pereyra (Oriel, Oxford) la collection Nominalism about Properties: New Essays, New York, Routledge, 2015.

théorie de la vérifaction se manifeste dans les nombreux écrits qu'il lui a consacrés sur une période de quinze ans allant de 1986 à son décès en 2001².

Dans les écrits de Lewis consacrés à la vérifaction, la question centrale est l'évaluation de ce que David M. Armstrong (1989; 1997, chap. 8; 2004) nomme le *principe des vérifacteurs*: le principe selon lequel, pour toute proposition vraie, il y a quelque chose dont l'existence est telle qu'elle *nécessite* (« necessitate ») la vérité de cette proposition.³ Armstrong⁴ a développé une riche et puissante théorie de la vérifaction sur la base de ce principe que je nommerai « la théorie A de la vérifaction » pour la distinguer d'autres variantes de cette théorie⁵. L'évaluation de Lewis du principe des vérifacteurs, qui constitue la colonne vertébrale de cet article, consiste en deux phases. Lewis a d'abord critiqué ce principe, puis il l'a défendu. Contrairement aux apparences, ceci ne signifie pas que Lewis a changé d'opinion, mais plutôt qu'il a réinterprété ce principe.

À partir de la discussion par Lewis du principe des vérifacteurs se dégage une position unique à propos de la dépendance de la vérité envers l'être rarement présentée systématiquement. Le but de la section finale de cet article est d'offrir un exposé systématique de la position de Lewis sur ce thème. Mon opinion est que sa conception de la vérifaction fait de Lewis un partisan d'une théorie de la vérifaction, mais d'une forme *assouplie* de cette théorie. Cette lecture de Lewis ne va pas de soi. Certains lisent davantage Lewis comme un sceptique humien déguisé en partisan de la vérifaction. La différence entre eux et moi réside dans nos attentes de lecteur envers ce que doit être une théorie de la vérifaction⁶. Mes attentes sont modestes. Je reviendrai sur cette question dans la dernière section de cet article.

² Ces écrits comprennent Lewis (1986b; 1989, p. 487; 1992, pp. 201-207; 1994a, p. 225; 1994b, p. 292; 1998, 2001a; 2001b; 2003) et Lewis et Rosen (2003). La discussion qui suit se concentre toutefois sur les écrits principaux publiés à partir de 1998.

³ Dans ce contexte, le verbe « nécessiter » à un emploi technique signifiant qu'une entité ou proposition est nécessairement connectée à une autre entité ou proposition.

⁴ Selon ses dires sous l'impulsion de C. B. Martin.

⁵ Le « A » dans « théorie A de la vérifaction » peut être interprété comme signifiant un compromis entre « armstrongienne » et « australienne ». Mais il est important de préciser qu'il serait à la fois trop restrictif d'attribuer cette théorie au seul Armstrong et trop inclusif de l'attribuer à tous les philosophes australiens la défendent. Certains philosophes australiens comme John Bigelow ont une conception de la vérifaction plus proche de Lewis que d'Armstrong. Et Armstrong n'est pas le seul philosophe à avoir défendu la théorie A de la vérifaction – il l'attribue lui-même à C. B. Martin – mais il est le plus emblématique d'entre eux et la cible privilégiée de Lewis.

⁶ Par analogie, Lewis concevait aussi sa conception de l'essentialisme comme un essentialisme *assoupli*. Mais Lewis a volontiers admis qu'un essentialiste aristotélicien

Mais avant cela, j'expliquerai dans trois sections la position de Lewis à propos du principe des vérifacteurs. Dans la première section, j'introduirai différents outils théoriques pour comprendre et évaluer cette position. J'y décrirai brièvement la théorie A de la vérifaction; puis j'y opposerai ce que j'appelle une métaphysique souple à une métaphysique rigide à partir de la critique humienne des connexions nécessaires; enfin, je distinguerai entre modalité absolue et modalité relative. Je relierai ces différentes pièces du puzzle pour résumer la stratégie en deux temps de Lewis à l'égard du principe des vérifacteurs. Dans la deuxième section, je présenterai la première phase de l'évaluation par Lewis du principe des vérifacteurs, que je nomme l'étape critique. Dans la troisième section, je présenterai la seconde étape de cette évaluation, l'étape projectiviste. La dernière section offre une synthèse de la position de Lewis. Cette synthèse donnera au lecteur les moyens de juger si ses attentes envers une théorie de la vérifaction sont telles que, selon lui, la position de Lewis est une théorie souple de la vérifaction ou une mauvaise farce humienne. Finalement, dans l'appendice, je formule une objection à la théorie de Lewis dont la solution respecte l'esprit, mais non la lettre, de la conception lewisienne de la vérifaction.

I. Préliminaires : le principe des vérifacteurs, une métaphysique souple, modaux absolus et modaux relatifs

I. A. La vérifaction et le principe des vérifacteurs

Le fondement de la théorie de la vérifaction est l'idée vague selon laquelle la vérité d'une proposition doit être fondée ontologiquement, qu'elle dépend de l'*être*. À partir de cette idée vague, une théorie de la vérifaction se développe (i) en proposant une analyse, ou du moins une compréhension plus précise, de ce qu'est la vérifaction, (ii) en affirmant *qu'il* y a de la vérifaction et (iii) en rendant compte de l'étendue du domaine

convaincu serait en droit de le regarder comme « un sceptique quinien déguisé en essentialiste » ; cf. « The true-hearted essentialist might well think me a false friend, a Quinean sceptic in essentialist's clothing. » Lewis (1983b, p. 42). La différence entre Lewis et les essentialistes aristotéliciens convaincus est que ces derniers ont des attentes plus fortes que Lewis envers ce que doit proposer un essentialisme : ils attendent d'une théorie essentialiste qu'elle nous dise quelque chose sur ce qui fait qu'un individu est *ce qu'il est*. L'essentialisme souple de Lewis n'a pas ce genre de prétentions, il vous donne juste des conditions de vérité pour les énoncés essentialistes qui sont telles que certains de ces énoncés sont littéralement vrais.

(non-vide) des propositions *rendues vraies*. Notez que, jusqu'à présent, j'ai intentionnellement parlé d'une théorie de la « vérifaction » plutôt que d'une théorie des « vérifacteurs » (« truthmaker theory »). Une théorie des vérifacteurs est une théorie de la vérifaction selon laquelle les propositions sont rendues vraies *par l'existence de quelque chose* : un vérifacteur. Toute théorie de la vérifaction n'est pas forcément une théorie des vérifacteurs (voir Melia 2005 et Schnieder 2006). Une théorie des vérifacteurs doit, comme une théorie de la vérifaction, (i') offrir une analyse ou au moins une compréhension plus précise de la vérifaction *par l'existence de choses*, (ii') affirmer qu'il y a des propositions qui ont des vérifacteurs et (iii') rendre compte de l'étendue du domaine (non-vide) des propositions qui ont un vérifacteur.

Ces outils conceptuels étant posés, une série de questions se pose à propos de la position de Lewis :

- a) Défend-il une position selon laquelle la vérité dépend de l'être ?
- b) Si la réponse à a) est positive, comment rend-il compte de cette dépendance ?
- c) Si la réponse à a) est positive et sur la base de la réponse à b), sa conception de la dépendance de la vérité envers l'être mérite-t-elle le titre de « théorie de la vérifaction » ?
- d) Si la réponse à c) est positive, comment Lewis rend-il compte de l'étendue du domaine des propositions qui sont rendues vraies ?
- e) Si la réponse à c) est positive et étant donnée la réponse à d), la théorie de la vérifaction de Lewis est-elle une théorie des vérifacteurs ?
- f) Si Lewis a une théorie des vérifacteurs, comment rend-il compte de la manière dont des propositions sont rendues vraies par l'existence de choses ?
- g) Si Lewis a une théorie des vérifacteurs, comment rend-il compte de l'étendue du domaine des propositions qui ont des vérifacteurs ?

Avant de répondre à chacune de ces questions, il faut, d'une manière détournée, étudier la discussion par Lewis d'une autre théorie de la vérifaction, celle du réaliste australien David Armstrong. Car la position de Lewis à propos de la vérifaction s'est développée en réaction à la théorie A de la vérifaction.

La théorie A de la vérifaction a pour thèse centrale le *principe des* vérifacteurs (« *Truthmaker principle* ») que j'abrégerai par « (TM) » :

(TM) Pour toute proposition p, il existe au moins une chose x (un vérifacteur) telle que l'existence de x implique strictement (nécessite) p^7 .

Quatre remarques s'imposent à propos de (TM). Tout d'abord, Armstrong conçoit (TM) comme un principe nécessaire, non accidentellement vrai à propos de notre monde. Considérez donc (TM) comme implicitement préfixé par un opérateur de nécessité. Ensuite, il est admis qu'un vérifacteur peut rendre plusieurs propositions vraies. Il est aussi important de noter que certains auteurs préfèrent formuler ce principe de manière à permettre que *plusieurs choses ensemble*, et non une seule chose, rendent vraies des propositions. Dans ce cas, (TM) est une simplification – sur ce point, voir la discussion de (TMP) dans (Lewis 2001b, p. 107-108). Enfin, tel qu'il est formulé, (TM) s'applique trivialement aux propositions nécessaires: l'existence d'une entité quelconque rend trivialement vraie toute proposition nécessaire puisque les propositions nécessaires sont vraies dans toutes les situations possibles.

Ces points étant mis de côté, la théorie A de la vérifaction qui se dégage de (TM) est une affaire de vérifacteurs : la dépendance de la vérité envers l'être est une détermination de la vérité par l'existence de choses. De plus, (TM) étant donné, la vérifaction est un type de *connexion nécessaire* entre l'existence de choses et la vérité de propositions. (TM) peut donc être associé à la définition suivante de la vérifaction qui correspond à la manière dont Armstrong conçoit la vérifaction :

(Def) Pour toute chose x et toute proposition p, l'existence de x rend vraie la proposition que $p =_{\text{def.}}$ il n'est pas possible que x existe et que p soit fausse.

Il est important de noter que, pour Armstrong, la forme de connexion nécessaire en jeu dans la vérifaction et que (Def) met en lumière est une affaire objective. Selon lui, le fait qu'une entité rende vraie une proposition ne dépend pas d'un point de vue, d'une représentation, sur la réalité. De

⁷ En général, le « x » en question ne réfère pas lui-même à une proposition, mais plutôt à une entité d'une autre catégorie ontologique. Mais il y a des exceptions. Par exemple, si la proposition qu'il y a au moins une proposition vraie a un vérifacteur, alors tout laisse à penser que ce vérifacteur est une proposition (vraie).

plus, (TM) indique explicitement quelle est l'étendue du domaine des propositions vraies qui ont un vérifacteur : toutes. Pour résumer donc, la théorie A de la vérifaction est une théorie des vérifacteurs qui analyse la vérifaction comme une forme de connexion nécessaire objective entre l'existence de choses et la vérité de propositions et qui nous dit que toutes les propositions sont rendues vraies de cette manière.

Il est important de noter également que la version A de la théorie de la vérifaction centrée autour de (TM) diffère selon deux aspects importants de la version de Mulligan et al. (1984) qui est à l'origine de la popularisation de la théorie de la vérifaction dans nos contrées⁸. Tout d'abord, selon Mulligan et al., il y a des vérités qui n'ont pas de vérifacteur bien que leur vérité dépende tout de même de la réalité⁹. Ainsi, cette théorie est une théorie de la vérifaction pour toutes les propositions, tandis qu'elle est une théorie des vérifacteurs pour seulement un sous-ensemble de propositions. Ensuite, alors que, selon (TM), la vérifaction est une forme de nécessitation, Mulligan et al. conçoivent plutôt la vérifaction en termes de fondation. Ces différences sont importantes car le débat actuel à propos de la vérifaction montre que la grande majorité des auteurs, en accord avec Mulligan et al. et contra Armstrong, conçoivent la vérifaction comme une forme de fondation et limitent l'étendue du domaine des propositions qui ont un vérifacteur¹⁰. Cependant, la position de Lewis s'étant construite en réaction à la théorie A de la vérifaction, c'est à cette dernière que j'opposerai Lewis.

Selon Armstrong, la théorie de la vérifaction est une variante améliorée de la théorie de la vérité-correspondance selon laquelle la vérité d'une proposition consiste dans sa correspondance à un fait. L'amélioration principale réside dans l'affirmation que la structure d'un vérifacteur n'a pas besoin d'être isomorphe à la structure de la proposition qu'il rend vraie, ce

⁸ Notez qu'il existe aussi une version américaine de la théorie de la vérifaction, peu étudiée, développée par Herbert Hochberg ; cf. Hochberg (1967) et MacBride (2014a).

⁹ Mulligan (2007 et 2009) a individuellement défendu que chaque proposition vraie a un vérifacteur pour des raisons différentes d'Armstrong.

¹⁰ Voir par exemple Rodriguez-Pereyra (2005 et 2006b), Schaffer (2008a et 2008b). Mulligan et al. (1984) en appellent à la notion husserlienne de « fondation » lorsqu'ils tentent d'analyser les *moments dépendants* qui, selon eux, sont ces entités qui jouent le rôle de vérifacteurs. Bien que Mulligan et al. proposent, dans l'article de 1984, une analyse modale de la fondation, la notion husserlienne de « fondation » qu'ils emploient est, comme l'a montré Fabrice Correia (2004), plus proche de la notion de « grounding » au moyen de laquelle Rodriguez-Pereyra et Schaffer, dans les articles susmentionnés, analysent la vérifaction. C'est pourquoi la théorie de la vérifaction de Mulligan et al. peut être regardée, au moins de manière accidentelle, comme un ancêtre plus proche des théories contemporaines que ne l'est la théorie d'Armstrong.

qui permet une plus grande parcimonie ontologique. On conçoit souvent la théorie de la vérité-correspondance comme opposée à la théorie déflationniste de la vérité. Lewis pense que cette opinion est fausse. J'explique pourquoi en me concentrant sur la théorie des vérifacteurs d'Armstrong bien que l'argument puisse être adapté *mutatis mutandis* à d'autres versions de la théorie de la vérité-correspondance.

Selon (TM), il est vrai que la pluie mouille si et seulement s'il existe une chose telle que son existence implique strictement que la pluie mouille, et il est vrai que la caravane passe si et seulement s'il existe une chose telle que son existence implique strictement que la caravane passe, etc. Comme Lewis (2001a et 2001b) le fait remarquer, les principes (T) et (TM) sont parfaitement compatibles. Par exemple, les deux instances suivantes de ces principes peuvent être vraies ensemble :

- (1) Il est vrai que la pluie mouille si et seulement si la pluie mouille ;
- (2) Il est vrai que la pluie mouille si et seulement s'il existe quelque chose dont l'existence nécessite que la pluie mouille.

Par transitivité de l'équivalence sur (1) et (2), nous obtenons le biconditionnel suivant:

- (3) la pluie mouille si et seulement s'il existe quelque chose dont l'existence nécessite que la pluie mouille.
- (3) est une thèse cohérente qui ne nous dit rien à propos de la vérité. Selon Lewis, on voit ainsi que la théorie de la vérifaction et la théorie déflationniste de la vérité ne sont pas en conflit. Au contraire, Lewis pense qu'elles se complètent. En nous concentrant sur notre exemple, la seconde théorie nous dit dans quelles conditions la proposition selon laquelle la pluie mouille est vraie tandis que la première théorie nous dit dans quelles conditions la pluie mouille. Cette thèse de Lewis d'après laquelle la théorie de la vérifaction n'est pas en opposition à la conception déflationniste de la vérité est cruciale pour pouvoir affirmer que Lewis a défendu une théorie de la vérifaction 11.

Ajoutons enfin que, pour Armstrong, la valeur de la théorie de la vérifaction réside ailleurs que dans l'analyse qu'elle donne de la notion de

¹¹ Cf. David (2004) et MacBride (2013b) pour des critiques de la thèse lewisienne selon laquelle la théorie de vérifaction n'est pas une théorie de la vérité.

vérité. Selon lui, l'intérêt de la théorie de la vérifaction, et en particulier de est qu'elle offre un outil de falsification philosophiques plus efficace que le critère d'engagement ontologique quinien (Quine 1953): elle nous permet, selon le mot de Ted Sider (2001, §2.3), d'« attraper les tricheurs »¹². Les tricheurs sont ces philosophes qui prétendent, d'un côté, que certaines propositions sont vraies mais qui, de l'autre, laisse la vérité de ces propositions infondée ou inexpliquée. Considérez par exemple le présentisme, la théorie métaphysique selon laquelle n'existe que ce qui est présent. Selon le présentiste, des propositions à propos du passé sont vraies : par exemple, la proposition que Socrate fut le maître de Platon. Or les choses qui semblent rendre vraies ces propositions, Socrate et Platon, n'existent plus, et donc n'existent pas, d'après le présentiste. Le présentiste a ainsi un problème pour trouver des vérifacteurs pour les propositions vraies à propos du passé. Le partisan de l'éternalisme n'a pas ce problème. Car selon lui tout existe de toute éternité. Puisque (TM) nous dit qu'il n'y a pas de vérité sans vérifacteur, (TM) nous indique qu'une théorie qui affirme qu'une proposition est vraie en l'absence de vérifacteur est une théorie fausse. De prime abord, cela semble une raison de rejeter le présentisme. Voilà pourquoi, pour Armstrong, la valeur de (TM) semble surtout résider dans l'espoir que ce principe permette de falsifier des théories philosophiques¹³. Lewis n'a pas d'attentes théoriques aussi ambitieuses envers une théorie de la vérifaction¹⁴.

I. B. La métaphysique souple

Dans son article à paraître traitant de la critique lewisienne du principe des vérifacteurs, Phillip Bricker décrit Lewis comme un essentialiste souple¹⁵. L'essentialisme souple s'oppose à l'essentialisme rigide, plus connu sous le nom d'essentialisme « aristotélicien », selon lequel il existe des connexions nécessaires entre l'existence d'une chose et certaines de ses propriétés : une chose ne saurait exister sans ses propriétés essentielles, de sorte que tout monde possible dans lequel cette chose existe est un monde dans lequel cette chose instancie ces propriétés.

Voir en particulier le chapitre 1, *An introduction to truthmakers*, de Armstrong (2004) sur ce point.
 Cf. Mulligan (2007) pour une critique de cette application de la théorie de la vérifaction.

¹⁴ Cf. Rodriguez-Pereyra (2006a) et MacBride (2013a) pour deux excellentes introductions à la théorie de la vérifaction.

¹⁵ Plus précisément, Bricker utilise l'expression « flexible essentialism ».

L'essentialisme souple de Lewis est une forme de *projectivisme* à propos des connexions nécessaires entre une chose et certaines de ces propriétés. En généralisant la terminologie de Bricker, une *métaphysique souple*, opposée à une métaphysique *rigide*, est un projectiviste à propos des connexions nécessaires entre entités distinctes¹⁶.

Qu'est-ce que le *projectivisme* ? Hume exprime la thèse projectiviste ainsi :

Tis a common observation, that the mind has a great propensity to spread itself on external objects, and to conjoin with them any internal impressions, which they occasion, and which always make their appearance at the same time that these objects discover themselves to the senses. (Hume, *Treatise of Human Nature*, I. iii. XIV)¹⁷

En somme, selon le projectiviste, nos croyances à propos du monde extérieur sont parfois entachées par des impressions mentales qui se mêlent à nos impressions qui viennent de l'extérieur et produisent une image déformée de la réalité objective. Plus précisément et par exemple, un projectiviste à propos d'un type de relations R maintiendra dans un premier temps qu'indépendamment de la manière dont les choses sont désignées, conçues, décrites, ou représentées (en somme « objectivement »), aucunes choses n'entretiennent entre elles une relation de type R. Puis dans un second temps, le projectiviste affirmera que, si des choses entretiennent entre elles une relation de type R, alors le fait qu'elles soient reliées par R dépend en partie de notre *projection* sur le monde, c'est-à-dire de la manière dont nous nous représentons la réalité objective R.

Hume fut un projectiviste à propos de deux types de relation en particulier : la causalité et l'identité à travers le temps¹⁹. Il est indéniable que

27

¹⁶ Notez que Lewis (1993, p. 33) distingue entre *non-identité* et *distinction*. Selon lui, deux choses sont distinctes (i) quand elles sont non-identiques et (ii) quand elles ne se *chevauchent* (*overlap*) pas, c'est-à-dire quand elles n'ont aucune partie en commun.

¹⁷ « C'est une observation commune que l'esprit a une forte propension à se répandre sur les objets extérieurs et à leur associer des impressions internes, qu'ils occasionnent, et qui font toujours leur apparition au moment où ces objets se découvrent aux sens. » Ma traduction.

¹⁸ Je précise qu'il s'agit d'un exemple. Le projectivisme décrit n'est pas spécifiquement à propos de *relations*. Un projectiviste peut également l'être à propos de *catégories* d'entités ou à propos de la vérité de propositions. Mais l'exemple des relations est le plus pertinent ici.

¹⁹ Il fut également un projectiviste à propos des valeurs. Merci à Kevin Mulligan pour me l'avoir rappelé.

le projectivisme de Hume à propos de ces relations a influencé l'analyse contrefactuelle de la causalité et le *quadri-dimensionalisme* de Lewis. Le projectivisme de Hume à propos de la causalité est de fait un projectivisme à propos d'un certain type de connexion nécessaire : les connexions nécessaires de type causal. Mais, de manière générale, Hume pensait qu'indépendamment de la manière dont nous nous représentons les choses, il n'y a pas de connexions nécessaires *tout court* entre des choses distinctes²⁰. Hume était donc un *métaphysicien souple*²¹.

Un métaphysicien souple à propos d'un certain type de connexion nécessaire C croit à la fois (i) qu'objectivement les choses ne sont pas reliées par des connexions de type C et (ii) que, si de telles connexions ont lieu, alors le fait que des choses sont ainsi connectées dépend en partie de notre *projection* sur la réalité objective. Donc un tel métaphysicien, pour nous convaincre de sa thèse, a typiquement deux tâches argumentatives à accomplir:

Étape critique: Il faut argumenter contre la croyance selon laquelle, indépendamment de la manière dont les choses sont représentées (désignées, conçues, décrites, etc.), des choses sont connectées par C. Étape projectiviste: Il faut rendre compte de la croyance selon laquelle, si des choses sont connectées par C, alors le fait qu'elles soient ainsi connectées dépend en partie de la manière dont ces choses sont représentées, i.e. dépend de notre projection sur le monde.

Nous pouvons observer ces deux étapes à l'œuvre dans la critique humienne des connexions nécessaires causales. Brièvement, l'étape critique correspond à l'argument de Hume contre l'existence de connexions nécessaires causales sur la base de son empirisme : nous ne faisons pas l'expérience de connexions nécessaires causales. Puis Hume, dans une seconde étape, donne une lecture projectiviste de la causalité. Selon lui, la croyance en connexions nécessaires causales est fondée sur l'habitude

²⁰ Kevin Mulligan a attiré mon attention sur le fait que la conception de Hume sur les cas de ressemblances internes entre des idées simples de couleurs serait une exception à son rejet des connexions nécessaires entre des choses distinctes ; cf. Mulligan (1998, p. 345) et Meinong (1971).

²¹ Hume, dans ces moments polémiques, aime à se décrire comme un anti-métaphysicien. Mais ce sont les ouvrages de métaphysique *rigide* qu'il destinait au feu. Notez que je préfère parler de métaphysique souple plutôt que de métaphysique humienne aussi parce que selon moi il y a des exemples historiques locaux de métaphysiques souples antérieurs à Hume. Il serait anachronique d'appeler ces théories « *humiennes* ».

inductive selon laquelle les mêmes causes produisent les mêmes effets : l'habitude de séries similaires d'événements contigus produit en nous l'apparence de connexions nécessaires et explique notre croyance. Hume applique ce même raisonnement en deux étapes à l'identité à travers le temps. Étape critique : nous faisons seulement l'expérience de similarités dans des choses à travers les changements. Étape projectiviste : l'identité à travers le temps est une fiction de l'esprit fondée sur des phénomènes de contiguïté, de similarité et de causalité (conçue de manière projectiviste).

La position de Lewis à propos des connexions nécessaires est explicitement issue de celle de Hume. Lewis est un humien et un métaphysicien souple sous de nombreux aspects. En font partie sa défense de la thèse de la survenance humienne, c'est-à-dire la thèse selon laquelle le monde est une vaste mosaïque de faits particuliers locaux et indépendants à propos de choses ultimes (des points d'espace-temps, des portions de matière infimes ou des champs) et de leurs qualités (Lewis 1986a, pp. ix-x)²², sa critique de l'essentialisme aristotélicien et sa défense du quadri-dimensionalisme. Un lecteur averti pourra reconnaître, dans les développements de Lewis sur ces thèmes et sur d'autres, les deux étapes, critique et projectiviste, d'un projet de métaphysique souple, bien que Lewis soit rarement explicite sur sa méthodologie.

En quoi ce qui précède est-il pertinent dans une discussion de la théorie de Lewis sur la vérifaction? Lewis comme Hume est un partisan d'une métaphysique souple, un projectiviste à propos des connexions nécessaires. Or d'après (TM) la *vérifaction* est une forme de connexion nécessaire entre des entités distinctes. La cohérence voudrait donc que Lewis applique à la vérifaction à la Armstrong les deux étapes d'une défense de métaphysique souple que j'ai décrites dans cette section : l'étape critique et l'étape projectiviste. Et c'est exactement ce qu'il fait! Dans une première étape, qui correspond aux thèses que Lewis développe dans sa recension de l'ouvrage A World of States of Affairs d'Armstrong et dans « Truthmaking and Difference-Making », Lewis critique la théorie des vérifacteurs d'Armstrong sur la base de son combinatorialisme. Ceci correspond précisément à l'étape critique d'une conception souple de la vérifaction. Puis, dans une seconde étape, qui correspond aux thèses développées dans « Things qua Truthmakers » et son « postscript », Lewis

n

²² Pour une discussion de la critique scientifique de la thèse de survenance humienne de Lewis en français, voir Nef (2012).

²³ Voir plus bas, section 2.

admet des connexions nécessaires entre l'existence de choses et la vérité de propositions qui sont telles que si l'existence d'une chose et la vérité d'une proposition sont ainsi connectées, alors le fait qu'elles soient ainsi connectées dépend de la manière dont nous nous représentons les choses, de notre *projection* sur la réalité modale. Cette seconde étape correspond à l'étape projectiviste d'une conception *souple* de la vérifaction.

Pour conclure cette section, il est important de noter qu'un projet de métaphysique souple à propos des connexions nécessaires impliquées dans (TM) n'est en rien incompatible avec la thèse selon laquelle la vérité dépend *objectivement* de l'être. Un partisan d'une métaphysique souple peut maintenir qu'il y a une forme de dépendance objective tout en niant qu'il s'agisse de connexions nécessaires. S'il fait cela, le métaphysicien souple nie que la vérifaction est un type de connexion nécessaire objective, mais il ne nie pas qu'il y ait une forme, autre, de dépendance objective de la vérité envers l'être. Cette subtilité jouera un rôle important dans ma lecture de Lewis.

I. C. Modaux absolus et modaux relatifs

(TM) nous parle de connexions *nécessaires* entre l'existence de choses et la vérité de propositions. (TM) est donc une thèse de métaphysique modale et la théorie A des vérifacteurs est une doctrine modale. Ainsi comprise, il n'est pas étonnant de constater que l'analyse de la modalité de Lewis joue un rôle déterminant dans son évaluation de (TM). Dans cette dernière sous-section de ces longs préliminaires, je présenterai la distinction entre modalité *absolue* et modalité *relative* et la manière dont Lewis rend compte de la modalité relative. Cette pièce du puzzle est indispensable, car elle est l'élément clé pour comprendre la nature du changement d'interprétation de (TM) entre l'étape *critique* et l'étape *projectiviste* de l'évaluation par Lewis du principe des vérifacteurs.

La distinction entre modalité absolue et modalité relative est capitale pour l'analyse de nos jugements modaux. Une proposition qui est nécessairement vraie de manière *absolue* est une proposition qui est vraie dans tous les mondes possibles *indépendamment de toute perspective sur l'univers des possibles*, quelle que soit la sphère de mondes possibles à laquelle nous avons accès (ce que Lewis nomme « *sphère d'accessibilité* »). Une proposition qui est nécessairement vraie de manière seulement *relative* est une proposition qui est vraie dans tous les mondes possibles *selon* un

certain point de vue sur l'univers des possibles, selon une sphère d'accessibilité déterminée par un point de vue. Une proposition qui est possiblement vraie de manière *absolue* est une proposition qui est vraie dans au moins un monde possible quel que soit le point de vue d'où nous nous situons dans l'univers des possibles. Une proposition qui est possiblement vraie de manière *relative* est une proposition qui est vraie dans au moins un monde possible *selon* un certain point de vue sur l'univers des possibles²⁴.

Selon Lewis, la plupart de nos jugements modaux sont des jugements relatifs. Quand j'affirme qu'il m'est impossible de soulever un piano à queue à bout de bras, mon jugement d'impossibilité est relatif à un point de vue dans lequel je regarde ce qui est possible pour moi étant donné mes capacités physiques. Mais si j'étais doué d'une force surhumaine, je pourrais porter un piano à queue à bout de bras. Il n'y a pas de contradiction ici : je n'ai fait qu'élargir ma sphère d'accessibilité à des mondes moins proches du nôtre grâce à l'antécédent « si j'étais doué d'une force surhumaine ». Ou quand je dis qu'il est devenu nécessaire que je fasse ma lessive, mon jugement de nécessité est relatif à un point de vue qui restreint les mondes possibles qui sont pertinents pour mon jugement aux mondes dans lesquels mes réserves vestimentaires sont ce qu'elles sont et les propriétés chimiques de mes vêtements ainsi que les lois de la chimie sont ce qu'elles sont. Mais, si je considère un point de vue plus large, je pourrais avoir des vêtements autonettoyants ou une quantité illimitée de vêtements, etc.

S'il existe des jugements modaux absolus, alors c'est en général dans des contextes philosophiques, logiques ou scientifiques que ces jugements se produisent. Quand le mathématicien affirme qu'il est nécessaire que 2 + 2 = 4, la nécessité en jeu est *absolue*: quel que soit le monde possible dans lequel nous nous situons, il est vrai dans tous les mondes possibles que 2 + 2 = 4. Quand le logicien affirme qu'un argument valide est tel qu'il est impossible que sa conclusion soit fausse si toutes ses prémisses sont vraies, son affirmation exprime une impossibilité du point de vue de n'importe quel

_

²⁴ La distinction entre modalité et absolue est ici décrite en termes de modalité *de dicto*. La distinction s'applique également aux jugements de modalité *de re*. On peut se demander si un jugement de la forme « *a* est nécessairement/possiblement *F* » affirme que *a* possède *absolument* nécessairement/possiblement *F* ou seulement relativement nécessairement/possiblement *F*. Notez encore qu'il n'est nullement besoin d'être d'accord avec le réalisme modal de Lewis pour rendre ainsi compte de la différence entre modalité absolue et relative en termes de mondes possibles. Il faut seulement admettre que le discours en termes de mondes possibles n'est pas dénué de sens.

monde possible. Quand le humien affirme que, nécessairement, n'importe quel individu est *compossible* avec n'importe quel individu distinct de lui – thèse que l'on nomme le *combinatorialisme* (Lewis 1998) – son intention est d'exprimer une proposition qui est vraie quelle que soit notre perspective sur l'univers des possibles : une nécessité absolue. Quand Leibniz nous dit le contraire, qu'il y a des limites à la compossibilité, son jugement est aussi absolu. Quand Lewis (1986b, p. 73) nous dit que le *nihilisme métaphysique* est faux, c'est-à-dire que, nécessairement il y a quelque chose, la nécessité exprimée est absolue²⁵. Et quand Armstrong affirme que, pour toute proposition vraie, il y a une chose dont l'existence *nécessite* la vérité de cette proposition, son intention est d'exprimer une forme de nécessité absolue : l'existence de la chose en question *nécessite* la vérité de cette proposition quel que soit notre point de vue dans l'univers des possibles, quelle que soit notre sphère d'accessibilité.

Très souvent les désaccords entre Lewis et d'autres philosophes ne portent pas sur la question de savoir si un jugement modal est vrai ou faux, mais sur la question de savoir si le jugement modal en question est vrai ou faux de manière absolue ou relative. Ce point important de la dialectique lewisienne est souvent négligé. Par exemple, selon la thèse de l'essentialisme des origines défendue par Kripke (1982, 2^{ème} conférence), je n'aurais pas pu provenir de gamètes différents de ceux dont je tiens mon origine. Lewis (1986b, p. 252) pense que Kripke a raison à propos de l'essentialisme des origines ... du point de vue de Kripke. Car le désaccord entre Kripke et Lewis à propos de l'essentialisme des origines ne porte pas sur la vérité de cette thèse, il ne porte pas sur la question de savoir si mon origine m'est essentielle ou non. Le désaccord porte sur ceci : est-ce que la nécessité en jeu est absolue ou relative? Kripke pense qu'elle est absolue, Lewis pense qu'elle est relative ... au point de vue de Kripke, à la sphère d'accessibilité délimitée par le contexte dans lequel Kripke a introduit sa thèse.

Comment savoir si l'opinion de Lewis à propos d'une doctrine modale est que la modalité en jeu dans cette thèse est absolue ou relative ? Ce qui, selon moi, l'indique est le fait que quand Lewis pense qu'une doctrine modale est seulement relative, il nous rappelle à sa *théorie des*

 $^{^{25}}$ Voir Coggins (2010), Guigon (2012) et Nef & Lihoreau (2004) sur le nihilisme métaphysique.

contreparties. Car la théorie des contreparties de Lewis est en premier lieu un langage pour interpréter les jugements de modalité relative²⁶.

Selon la théorie des contreparties, une chose x est possiblement F si et seulement si x a (dans un monde possible) une contrepartie qui est F. De même, une chose x est nécessairement F si et seulement si toutes les contreparties de x sont F. Les relations de contreparties sont interprétées comme étant des relations de similarité comparative globale :

(CT) pour tout x et pour tout y, x est une contrepartie de y si et seulement si x est similaire à y et il n'y a pas de chose z dans le monde de x qui est telle que z est plus similaire à y que x est similaire à y.

Tout au long de sa carrière, Lewis a maintenu que ces relations de similarité comparative globale et la sélection d'une de ces relations pour jouer le rôle de relation de contrepartie sont relatives à des facteurs contextuels. En particulier, elles sont relatives à la pertinence et à l'importance que *nous* attachons à telle ou telle dimension de comparaison entre des choses lorsque nous faisons des jugements modaux²⁷. Lewis (1971) a aussi aménagé sa théorie des contreparties de manière à ce qu'une seule chose puisse avoir des contreparties multiples qui sont sélectionnées *via* différentes relations de contrepartie²⁸.

²⁶ Ce qui ne signifie pas qu'on ne peut pas exprimer des jugements modaux absolus au moyen de la théorie des contreparties. Parfois on le peut, mais parfois la théorie des contreparties n'est pas l'outil approprié pour interpréter des modaux absolus : c'est ce que l'on nomme le problème de la modalité avancée ; cf. Divers (1999). ²⁷ Voir Guigon (2014).

²⁸ Filipe Drapeau Vieira Contim a récemment affirmé que « la théorie [des contreparties] d'origine fait reposer la relation de contrepartie sur une relation de ressemblance qui est unique et objective. » (2012, p. 106). Drapeau Vieira Contim a raison quand il suggère que les relations de contreparties peuvent être conçues d'une manière non-projectiviste ; voir Guigon (2014) pour une tension dans la philosophie de Lewis à ce sujet. Mais, selon ma compréhension de « objectif », l'affirmation de Drapeau Vieira Contim selon laquelle, à l'origine, la théorie des contreparties de Lewis reposait sur une relation de contrepartie objective ne me paraît pas supportée par les textes. Drapeau Vieira Contim base son interprétation sur la section finale de (Lewis 1971) dans laquelle Lewis distingue entre une version d'origine de la théorie des contreparties et une nouvelle version de la théorie et explique que la différence entre ces deux versions est que, dans la première, les contextes modaux de re sont transparents tandis que, dans la seconde, ces contextes sont opaques (voir la section 3 du présent article pour un exemple important d'opacité ; la théorie des choses qua vérifacteurs de Lewis repose sur la version de la théorie des contreparties avec opacité). Que Lewis ait modifié sa théorie des contreparties de cette manière est incontestable, mais cela ne justifie pas, selon moi, l'affirmation selon laquelle dans la

Pourquoi ai-je dit que la théorie des contreparties est en premier lieu une théorie à propos des jugements modaux relatifs? Parce que le choix d'une relation de contrepartie détermine implicitement la sphère de mondes qui sont accessibles (l'ensemble des mondes pertinents) depuis un point de vue en fonction des critères de similarité qui sont pertinents et importants (d'après ce point de vue) pour évaluer un jugement modal. Or, comme je l'ai indiqué, la spécificité d'un jugement modal relatif est que sa modalité (nécessité ou possibilité) est déterminée selon un point de vue. Les relations

version d'origine la relation de contrepartie est *objective*. Car il y a beaucoup de contextes transparents qui sont néanmoins affectés par des phénomènes de projection et ne sont intuitivement pas objectifs. Par exemple, un prédicat comme « est cool » intuitivement ne s'applique pas de manière objective (Kit Fine a récemment défendu que « est cool » est dépendant de la réponse (« response dependent »). Le fait qu'une chose soit cool dépend de votre milieu culturel et surtout d'effets de mode. Si je juge que Lady Gaga est cool, la vérité de cette proposition ne dépend pas uniquement des propriétés objectives de Lady Gaga, elle dépend aussi de ce que je projette sur Lady Gaga étant donnés mon milieu culturel et l'influence sur moi d'un intense marketing savamment pensé. Considérez maintenant « Je sais que Lady Gaga est cool». Le contexte de connaissance est transparent, il permet la substitution salva veritate de n'importe quel désignateur pour « Lady Gaga », mais ça ne rend pas le jugement que « Lady Gaga est cool » objectif pour autant, et la vérité de « Je sais que Lady Gaga est cool » n'est pas plus objective que « Lady Gaga est cool » ; si quelqu'un vous objecte « non tu ne sais pas qu'elle est cool, puisqu'elle n'est pas cool », votre désaccord repose plus sur ce que l'un et l'autre projettent sur Lady Gaga que sur les qualités de Lady Gaga elle-même. De manière plus pertinente, vous pouvez accepter qu'un jugement modal de re comme « Lady Gaga aurait pu être championne de sprint sur cent mètres» est transparent, qu'il permet la subsitution salva veritate de n'importe quel terme co-référentiel pour Lady Gaga, et penser malgré tout que la valeur de vérité de ce jugement peut varier selon l'importance contextuellement attribuée à tel ou tel critère de similarité qui détermine la relation de contrepartie entre Lady Gaga et ses contreparties (ici, pour que l'énoncé soit vrai, les propriétés athlétiques actuelles de Lady Gaga ne doivent pas jouer une grande importance). Notez que dans Lewis (1971), Lewis maintient que la relation de contrepartie était vague dans la version d'origine comme dans la nouvelle, et que dans la section Vagueness de Lewis (1983b) il rend compte du «vague» de la relation de contrepartie par le fait que la relation de contrepartie est affectée par des contraintes pragmatiques et contextuelles sur des critères de similarité plus ou moins saillants et importants comme je viens de le faire. La distinction objectif/non-objectif et la distinction transparent/opaque ne découpent pas la réalité aux mêmes joints, tout ce qui est transparent n'est pas objectif. Une bonne raison de penser que Lewis a toujours conçu la relation de contrepartie comme n'étant pas objective est le fait que, dans la section I de Lewis (1968), lorsque Lewis introduit la relation de contrepartie pour la première fois, il écrit « So it [the counterpart relation] is problematic in the way all relations of similarity are: it is the resultant of similarities and dissimilarities in a multitude of respects, weighted by the importance of the various respects⁴ and by the degrees of the similarities⁵. » Or pour Lewis l'importance en question n'a rien d'objective comme le contenu de la note 4 (attachée au mot « respects ») l'indique. Dans cette note, Lewis renvoie à la théorie des critères d'importance de Slote (1966, voir surtout p. 215) qui est projectiviste : un critère est important relativement à une communauté, selon que cette communauté est convaincue de son importance. Dans tous les cas, c'est la seconde version de la théorie des contreparties qui est pertinente dans le contexte de la conception de Lewis sur la vérifaction.

de contrepartie, en tant qu'elles sont des relations de similarité comparative globale, sont intrinsèquement relatives à un point de vue qui détermine une sphère d'accessibilité sur les mondes.

Il est à présent temps de réunir les trois pièces de ces remarques préliminaires : (i) le principe des vérifacteurs (TM) ; (ii) la métaphysique souple de Lewis inspirée de la philosophie de Hume; (iii) sa distinction entre modaux absolus et modaux relatifs et son emploi de la théorie des contreparties pour interpréter les jugements de modalité relative. La vérifaction, selon (TM), est une forme de connexion nécessaire entre l'existence de choses et la vérité de propositions. Armstrong pense que la nécessité en jeu dans ces connexions de vérifaction est une forme de nécessité absolue : si une chose est telle que son existence nécessite la vérité d'une proposition, alors le fait qu'elle la nécessite est vrai absolument, c'està-dire quel que soit notre point de vue sur l'univers des possibles. Lewis, en bon métaphysicien souple, nie que (TM) soit un principe de nécessitation absolue car il nie qu'il existe, indépendamment de nos représentations, des connexions nécessaires entre des choses distinctes. C'est l'étape critique de sa discussion de (TM): celle qui correspond aux thèses défendues dans « A World of Truthmakers? » et «Truthmaking and Difference-Making». Toutefois, il n'y aurait aucune incohérence à nier d'un côté que la nécessité contenue dans (TM) soit absolue et à accorder de l'autre qu'il y a des connexions nécessaires relatives entre l'existence de choses et la vérité de propositions. C'est ce que fait Lewis dans la deuxième étape *projectiviste* de sa discussion du principe des vérifacteurs : celle qui correspond aux thèses défendues dans « Things Qua Truthmakers » et son Postscript écrit avec Gideon Rosen. Si nous analysons le lien de nécessité entre l'existence de choses et la vérité de propositions au moyen de la théorie des contreparties, nous obtenons une théorie des vérifacteurs selon laquelle ces connexions nécessaires sont relatives. Mais la nécessité relative, via la sélection d'une relation de contrepartie, dépend de la manière dont nous nous représentons les choses; en particulier, elle dépend de la pertinence et de l'importance que nous attribuons à tel ou tel critère de similarité dans un contexte donné. Par conséquent, une conception de la vérifaction, comprise comme nécessitation, impliquant des relations de contreparties lewisiennes est ipso facto projectiviste.

Ainsi les pièces du puzzle s'assemblent en une position cohérente et *souple* de Lewis sur la vérifaction : dans l'étape critique, Lewis nous dit que (TM) est faux si la nécessité est comprise comme absolue ; dans l'étape

projectiviste, il nous dit que, si le principe est vrai, il est vrai en tant qu'il est compris comme n'impliquant qu'une forme de nécessité *relative*; or la nécessité relative, chez Lewis, dépend de la manière dont nous nous représentons la réalité objective *via* la sélection d'une relation de contreparties.

Le décor étant planté, la pièce en deux actes peut commencer.

II. La critique du principe des vérifacteurs

La théorie A de la vérifaction, dont la thèse centrale est le principe des vérifacteurs (TM), pose qu'il existe des connexions nécessaires objectives entre l'existence d'entités et la vérité de propositions. Concevoir ces connexions nécessaires comme objectives est *requis* si le but est d'utiliser (TM) pour *attraper les tricheurs*, c'est-à-dire pour falsifier des théories métaphysiques qui en principe se veulent être des théories vraies à propos de la structure *objective* de la réalité.

Lewis, en bon humien, est sceptique à propos des connexions nécessaires objectives. Cependant il pense qu'il y a un fond de vérité dans la théorie de la vérifaction. Ce fond de vérité est l'idée que la vérité *dépend* de l'être. Mais il pense que la bonne manière de comprendre cette dépendance est en termes de *survenance* (« *supervenience* ») : il n'y a pas de différence dans la valeur de vérité d'une proposition sans différence dans les choses et les relations qu'entretiennent les choses (Lewis 2001b, p. 112-114; Lewis 2003, p. 25-26)²⁹. La survenance de la vérité sur l'être indique seulement une *covariation*, non une *nécessitation*, entre la vérité et l'être. Les raisons pour lesquelles Lewis maintient cette thèse de survenance seront décrites à la fin de cette section.

Dans deux écrits, « A World of Truthmakers ? » et « Truthmaking and Difference-Making », Lewis critique la conception armstrongienne de la vérifaction et il explique pourquoi il est préférable de comprendre la dépendance de la vérité sur l'être en termes de survenance. Cette critique est l'objet de cette section. Il est important de garder à l'esprit que dans toute cette section, je présuppose pour les besoins de l'argument l'interprétation armstrongienne du principe des vérifacteurs selon laquelle la nécessitation en jeu dans ce principe est absolue et objective.

²⁹ Cf. Leuenberger (2008) pour une introduction sur la survenance en métaphysique.

II. A. La critique des états de choses

Puisque (TM) pose que toute vérité a un vérifacteur, il est légitime de se demander ce que sont les vérifacteurs d'après cette thèse. Pour des propositions existentielles positives comme <François Hollande existe> ou <il y a des chats>, il est possible d'admettre que les entités qui rendent ces propositions vraies sont simplement des individus respectivement François Hollande et des chats. L'existence de François Hollande nécessite la vérité de la proposition que François Hollande existe, car il est impossible que François Hollande existe mais qu'il soit faux que François Hollande existe³⁰. De même, l'existence de chats nécessite la vérité de la proposition qu'il y a des chats, car il est impossible qu'il y ait des chats mais qu'il soit faux qu'il y ait des chats. Par contre, étant donné (TM), François Hollande est incapable de rendre vraie la proposition que François Hollande est un séducteur. Car François Hollande aurait pu exister sans être un séducteur et alors la proposition aurait été fausse. La propriété d'être un séducteur n'est pas non plus un bon candidat pour jouer le rôle de vérifacteur. Car il y a des mondes dans lesquels cette propriété est instanciée mais dans lesquels il est faux que François Hollande est un séducteur. Ces mondes sont tels que François Hollande ne fait pas partie des hommes qui instancient cette propriété. La somme méréologique de François Hollande et de la propriété d'être un séducteur ne fait pas l'affaire non plus. Car il y a aussi des mondes dans lesquels cette somme méréologique existe mais où la proposition que François Hollande est un séducteur est fausse : ces mondes sont des mondes dans lesquels François Hollande existe, n'est pas un séducteur, mais d'autres le sont. De la même manière, ni les chats, ni la propriété de miauler, ni la somme méréologique des deux ne sauraient rendre vraie, selon la lecture absolue de la nécessité impliquée dans (TM), la proposition que les chats miaulent. Car, selon cette lecture, aucune de ces choses ne nécessite que les chats miaulent³¹.

Si toutes les entités considérées échouent à jouer le rôle de vérifacteur pour les propositions considérées, alors les vérifacteurs de ces propositions doivent être d'un autre type. Lequel ? Selon Armstrong, les vérifacteurs doivent être des *états de choses*. Les états de choses d'Armstrong sont des

³⁰ Notez que la conjonction entière est dans l'opérateur d'impossibilité.

³¹ Voir Lewis (1998, p. 218). Ici il est pertinent de se rappeler que, selon le réalisme modal de Lewis, il y a des mondes possibles dans lesquels les chats ne miaulent pas mais les ânes, par exemple, miaulent; cf. Lewis (1986b).

complexes constitués d'individus et de propriétés (ou de relations) qui sont tels que l'un (ou les uns) instancie l'autre. D'après lui, l'état de choses que François Hollande est un séducteur est ce qui rend vraie la proposition que François Hollande est un séducteur. L'état de choses que les chats miaulent est ce qui rend la proposition que les chats miaulent vraie.

Or Lewis est très critique envers les états de choses³². D'abord, il juge inintelligible leur mode de composition; ensuite, admettre des états de choses dans notre ontologie conduit à une inflation de connexions nécessaires entre des existants distincts.

Un état de choses, selon la théorie qu'en donne Armstrong (1997), est une entité complexe, composée d'un ou plusieurs individus et de propriétés ou relations. Comment des individus et des propriétés peuvent-ils ensemble composer un état de choses? Ce type de composition n'est pas méréologique, sous peine d'incohérence. Car nous avons vu que le tout méréologique composé de François Hollande et de la propriété d'être un séducteur existe dans des mondes où François Hollande n'est pas un séducteur³³. Si l'état de choses que François Hollande est un séducteur est ce qui rend vraie la proposition que François Hollande est un séducteur, il faut donc que l'état de choses que François Hollande est un séducteur soit une entité distincte de la somme méréologique dont les parties sont François Hollande et la propriété d'être un séducteur. Lewis (1986c, p. 108-109) offre un argument supplémentaire pour comprendre en quoi la constitution d'un état de choses n'est pas méréologique. Considérez deux états de choses, l'état de choses que Jacques Chirac est grand et Nicolas Sarkozy est petit. Nous pouvons former un état de choses plus complexe en formant la conjonction de ces états de choses: [Jacques Chirac est grand et Nicolas Sarkozy est petit]. Cette conjonction d'états de choses a exactement les mêmes constituants que la suivante : [Jacques Chirac est petit et Nicolas Sarkozy est grand]. Si le mode de composition des états de choses était

³² Plus précisément il est très critique envers les états de choses compris comme un type d'entités distinct des individus, des propriétés, et des sommes méréologiques. Dans Lewis \dot{a} paraître, Lewis reconsidère sa position sur les états de choses et indique qu'après tout il peut les admettre dans son ontologie. Mais, encore une fois, ce à quoi il consent c'est à une conception *projectiviste* des états de choses selon laquelle les états de choses ne sont rien de plus que des sommes méréologiques d'individus et de propriétés conçues sous une relation de contrepartie spécifique : une relation de contrepartie selon laquelle l'essentialisme méréologique, la thèse selon laquelle les parties d'un tout lui sont essentielles, est vrai ; cf. Richard (2014) sur l'essentialisme méréologique.

³³ Notez au passage que cette objection contre les états de choses semble reposer sur l'admission de la thèse de composition non-restreinte chère à Lewis : la thèse selon laquelle, pour tout x et y, il y a un z tel que z est la somme méréologique de x et de y.

méreologique, ces conjonctions d'états de choses seraient identiques. Car, selon la méréologie extensionnelle, si des touts méréologiques x et y ont toutes leurs parties en commun alors ils sont identiques. Or il est évident que ces états de choses complexes ne sont pas identiques. Notez qu'Armstrong lui-même reconnait que la composition des états de choses n'est pas méréologique.

Mais que signifie l'expression « composition non-méréologique »? L'opinion de Lewis est que cette expression est inintelligible. Selon lui, parler de composition non-méréologique est un non-sens parce que la méréologie est *la théorie de la composition*. Parler de composition non-méréologique, c'est un peu comme parler d'addition non-arithmétique, de vie non-biologique, ou d'alcool non-éthylique : un tel discours ne peut être compris que de manière métaphorique, mais alors il n'est pas explicatif.

La seconde raison pour laquelle Lewis (1998, p. 219) rejette les états de choses d'Armstrong est que leur admission engendre une nouvelle inflation de connexions nécessaires. En effet, un état de choses est tel qu'il ne peut pas exister sans ses constituants qui sont pourtant distincts de lui³⁴. L'existence de l'état de choses que François Hollande est un séducteur implique nécessairement l'existence de François Hollande, l'existence de la propriété d'être un séducteur et l'existence d'un lien d'instanciation entre François Hollande et cette propriété. On voit ainsi que la théorie armstrongienne de la vérifaction nous conduit à une inflation de connexions nécessaires entre des choses distinctes. Lewis conclut de sa critique des états de choses qu'avec cette théorie, il n'y a « rien de gagné, mais la simplicité est perdue » (Lewis 1998, p. 219).

II. B. Manières dont les mondes diffèrent

Alors que la critique de Lewis (1998) à l'encontre de l'interprétation absolue de (TM) porte sur l'admission des états de choses, dans « Truthmaker and Difference-Maker » (Lewis 2001b), la critique porte sur les contraintes que l'interprétation absolue de ce principe impose sur l'univers des possibles. Un métaphysicien souple a nécessairement une conception de l'univers des possibles selon laquelle cet univers est *très* étendu. Car, s'il n'y a pas de connexions nécessaires objectives entre les choses, absolument n'importe quoi est compossible avec absolument

³⁴ Ils sont *distincts* précisément parce que la composition des états de choses n'est pas méréologique; cf. section 1.2 sur la distinction entre distinction et non-identité.

n'importe quoi. D'un autre côté, admettre des connexions nécessaires objectives et absolues entre des choses distinctes conduit forcément à adopter une vision plus limitée de l'étendue de l'univers des possibles. Lewis, en métaphysicien souple, pense que toute limitation de l'univers des possibles³⁵ est en principe une erreur. Mais on peut admettre qu'il y a des manières plus ou moins plausibles de limiter l'univers des possibles en fonction de nos intuitions modales. Selon Lewis, le problème de l'interprétation armstrongienne de (TM) est que la manière dont cette interprétation limite l'étendue des possibles est invraisemblable. C'est en cela que consiste la critique avancée dans Lewis (2001b) et que j'explique dans cette sous-section.

Il est devenu naturel dans la littérature contemporaine de comprendre le discours modal en termes de mondes possibles. En suivant cette pratique, l'interprétation armstrongienne de (TM) est équivalente au principe suivant :

(TM') Pour toute proposition *p* et tout monde *w*, si *p* est vraie dans *w*, alors il existe une chose *x* dans *w* qui est telle que, pour n'importe quel monde *v*, si *x* existe dans *v*, alors *p* est vraie dans *v*. (Lewis 2001b, p. 106)

Formuler ainsi le principe des vérifacteurs rend manifeste le fait que le lien de nécessité en jeu est absolu. Car dans (TM') la quantification sur les mondes possibles est *non restreinte* et Lewis ne fait aucunement appel à la notion de contrepartie, ce qui indique une interprétation *absolue*.

Comme Lewis le remarque, (TM') implique la proposition suivante :

(4) pour n'importe quels mondes w et v, s'il y a une proposition p qui est vraie dans w mais fausse dans v, alors il y a une chose x qui existe dans w mais n'existe pas dans v.

Ce qu'affirme (4) c'est que si deux mondes diffèrent eu égard à la valeur de vérité d'une proposition p, alors le monde dans lequel p est vraie contient une chose que l'autre monde ne contient pas. (4) peut paraître innocent, mais ne l'est pas.

Le problème avec (4) transparaît quand on considère que, pour n'importe quelle paire de mondes w et v, il y a une proposition qui est vraie

³⁵ Au-delà de la consistance logique conçue classiquement.

dans l'un mais fausse dans l'autre. Par exemple, il y a un sens non-rigide de la description « le monde actuel » admis par Lewis, selon lequel, pour tout monde w, w est le monde actuel pour tous et seulement les individus qui habitent w^{36} . Selon ce sens non-rigide de « le monde actuel », la proposition que w est le monde actuel est vraie dans w, fausse dans v, pour n'importe quels mondes v et w. Si on combine (4) avec le fait que n'importe quelle paire de mondes est telle qu'il y a une proposition qui est vraie dans l'un mais fausse dans l'autre, on obtient le résultat que n'importe quelle paire de mondes est telle qu'il y a une chose qui existe dans l'un mais pas dans l'autre, ce que Lewis (2001b, p. 106) appelle le *principe de différenciation* 37 (Difference-Making Principle):

(DM) Pour n'importe quels mondes distincts w et v, il y a une chose x qui existe dans w et qui n'existe pas dans v.

Or Lewis juge (DM) invraisemblable.

Pourquoi ? Une raison d'être sceptique à propos de (DM) est que cette proposition implique que le principe d'identité des indiscernables soit vrai à propos des mondes possibles³⁸. Cette conclusion aurait certainement réjoui Leibniz pour qui les notions complètes des mondes possibles doivent différer dans l'entendement divin afin que Dieu puisse choisir entre eux en vertu du principe de raison suffisante. Mais, pour un humien comme Lewis, l'idée selon laquelle l'univers des possibles est contraint par le principe de raison suffisante et le principe d'identité des indiscernables est *hautement spéculative*³⁹. Lewis est officiellement agnostique à propos de l'existence de

¹⁷⁻

³⁶ Voir Lewis (1986b, p. 94). Ce sens non-rigide de « le monde actuel » est opposé par Lewis à un sens *primaire* et *rigide* de « le monde actuel ». Je remercie Filipe Drapeau Vieira Contim pour m'avoir rappelé cette distinction et m'avoir fait prendre conscience de son importance dans ce contexte. Dans Lewis (2001b), Lewis utilise la description « le monde *actualisé* » pour référer au sens non-rigide de « le monde actuel ».

³⁷ J'ai pris la décision de traduire « *difference-making* » par « différenciation » plutôt que par le néologisme « différence-faction ».

³⁸ Le principe d'identité des indiscernables, caractéristique de la philosophie de Leibniz, est grossièrement le principe selon lequel, pour n'importe quels *x* et *y*, si *x* et *y* sont qualitativement identiques, alors ils sont numériquement identiques; cf. Rodriguez-Pereyra (2014). La lecture pertinente de « qualitativement identique » ici est telle que si des choses ont des parties différentes, alors elles sont qualitativement différentes. Car des mondes qui diffèrent eu égard aux choses qu'ils contiennent sont des mondes qui diffèrent eu égard à leurs parties plutôt qu'eu égard à leurs propriétés.

³⁹ Cf. Guigon (2015b) sur le débat contemporain à propos du principe de raison suffisante.

mondes possibles distincts indiscernables. (DM) ruine cette neutralité. De plus, (DM) implique :

(DO) Pour tout monde w, il y a une chose qui existe *uniquement dans* w. (Lewis 2001b, p. 107)⁴⁰

Cette chose qui existe uniquement dans un monde est ce que Lewis appelle son « occupant distinctif». Ainsi, selon (DO), chaque monde possible possède un occupant distinctif, chaque monde contient une chose qui distingue ce monde de tous les autres mondes et qui, d'une certaine manière, individue ce monde. Le principe des vérifacteurs, tel qu'Armstrong le comprend, implique que, pour chaque paire de mondes, il y a une proposition qui est vraie à propos de l'un mais fausse à propos de l'autre. Il implique donc, selon cette interprétation, que chaque monde possible contient un occupant qui l'individue. Cette thèse est très forte. La théorie de la vérifaction n'est pas censée avoir ce genre de conséquences ontologiques à propos de la nature des mondes possibles et la manière dont ils diffèrent. Si la théorie d'Armstrong a ce genre de ramifications, alors ceci constitue un surcoût théorique, et il faut se demander si ce surcoût vaut la peine d'être payé.

Mais la critique principale de Lewis à l'encontre de (DM) est que ce principe implique la fausseté de jugements modaux qui sont, selon lui, intuitivement vrais. Considérez le monde actuel. Le monde actuel est composé d'une multitude de choses : des galaxies, des planètes, vous, moi, des terres, des océans et les particules qui composent tout cela. Il semble que notre monde aurait pu être tel qu'il contient toutes les choses qu'il contient actuellement, à l'exception d'une particule élémentaire⁴¹. En termes cartésiens imagés : Dieu au moins aurait pu se contenter d'enlever une particule sans ne rien ajouter puisque les particules sont réellement

avec le principe de recombination ou de *plénitude* de l'univers des mondes possibles.

⁴⁰ On pourrait objecter que (DO) est de toute façon vrai pour Lewis puisque, selon lui, les individus sont *fixés* à leur monde, puisque les individus ne sont pas identiques à travers les mondes possibles. Mais en considérant (DO) Lewis met entre parenthèses sa propre théorie des modalités. L'analogue de (DO) dans la métaphysique de Lewis serait plutôt le principe que, pour tout monde *w*, il y a une chose qui existe dans *w* et qui est telle qu'elle n'a de double intrinsèque dans aucun autre monde. Un tel principe serait clairement incompatible

⁴¹ Évidemment le fait qu'il y a une particule en moins implique aussi qu'il y aura des touts méréologiques en moins, étant donné la thèse de composition non-restreinte; sur la conception de la composition chez Lewis voir Richard *ce volume*. Mais ce qui compte ici, c'est qu'enlever une particule n'implique en tout cas pas qu'il y a une chose *en plus*.

distinctes les unes des autres. Cette possibilité est très intuitive. Or cette intuition est fausse selon (DM) et donc selon l'interprétation australienne de (TM).

Pour Lewis (1986b, p. 86-92), toute manière dont le monde aurait pu être est un monde possible. Donc, d'après l'intuition selon laquelle le monde aurait pu être tel qu'il contient uniquement une particule en moins, il y a un monde possible, w_{-1} , et une particule x, tels que w_{-1} est exactement comme le monde actuel @ à cette différence près que x existe dans @ mais n'existe pas dans w_{-1}^{42} . Mais (DM) nous dit qu'il n'y a pas de monde w_{-1} . Car, selon (DM), tout monde distinct de @ doit contenir quelque chose en plus qui n'existe pas dans (a). Or si (a) contient quelque chose que w_{-1} ne contient pas, w_{-1} ne contient rien qui ne soit contenu dans @. Voilà pourquoi Lewis nomme (DM), le principe de différenciation à deux voies. Pour reprendre l'image cartésienne, selon la différenciation à deux voies de (DM), même Dieu n'aurait pas pu se contenter d'enlever une particule au monde actuel, Dieu doit compenser en ajoutant quelque chose. Lewis juge cette conséquence de (DM) invraisemblable. L'interprétation armstrongienne de (TM) implique la différenciation à deux voies (DM). Lewis conclut de ce résultat qu'objectivement il n'y a pas de connexions nécessaires entre l'existence de choses et la vérité de propositions. Donc que la théorie A de la vérifaction est fausse.

Mais Lewis ne s'arrête pas là. Puisqu'il considère que (DM) est inacceptable, il se demande si un autre principe de *différenciation* serait plus plausible. En laissant de côté la question des différences non-qualitatives entre mondes (par exemple, les différences indexicales), Lewis pense qu'il y a de nombreuses manières dont des mondes peuvent différer *qualitativement*. Certes, des mondes peuvent différer en vertu du fait que chacun de ces mondes contient une chose que l'autre ne contient pas. Mais ils peuvent également différer d'autres manières proscrites par (DM). Ils peuvent différer en vertu du fait que l'un d'entre eux seulement contient des choses que l'autre ne contient pas comme dans le scénario avec @ et w_{-1} . Et ils peuvent encore différer d'une autre manière : deux mondes peuvent contenir exactement les mêmes choses 43 , mais différer eu égard aux

⁴² Encore une fois, Lewis laisse ici de côté son engagement envers la théorie des contreparties. Mais si celle-ci était prise en compte, alors le sens pertinent de « exister » serait ce que je nomme plus bas, le sens *relâché*, voir section 3.

⁴³ Plus précisément, des mondes peuvent être composés uniquement de doubles qualitatifs intrinsèques (Lewis 1986b, p. 86-92).

relations que ces mêmes choses entretiennent entre elles. Lewis est ainsi conduit par étapes au principe suivant de *différenciation* :

(DM=) Pour n'importe quelle paire de mondes w et v, soit (i) quelque chose existe dans l'un de ces deux mondes qui n'existe pas dans l'autre, soit (ii) il y a une relation fondamentale R telle que les membres d'un n-tuple de choses entretiennent entre eux la relation R dans un monde mais pas dans l'autre. (Lewis 2001b, 112)⁴⁴

Le premier disjoint, (i), de (DM=) correspond à un principe de *différenciation* intermédiaire, (DM-), qui est un principe de *différenciation* à une voie (Lewis 2001b, p. 113). Comme Lewis le remarque, (DM-), seul, semble impliquer un engagement en faveur de l'existence d'états de choses. Car il demande toujours que, si des mondes diffèrent, ils diffèrent par rapport à l'existence de choses et non seulement par rapport à la manière dont des choses sont agencées. (DM=) permet au contraire de faire l'économie des états de choses en précisant simplement qu'une différence dans la manière dont les choses sont reliées n'est pas une différence par rapport à *l'existence* d'une chose. Cette économie ontologique rend (DM=) fort séduisant.

(DM=) correspond au principe de vérifaction suivant :

(TM=) Pour toute proposition *p* et n'importe quels mondes *w* et *v*, si *p* est vraie dans *w* mais pas dans *v*, alors soit quelque chose existe dans l'un de ces mondes mais pas dans l'autre, soit il y a un *n-tuple* de choses qui tient dans une relation fondamentale *R* dans un de ces mondes mais pas dans l'autre.

Selon (TM=), il n'est pas le cas que la vérité d'une proposition est, de manière absolue, *strictement impliquée* par l'existence d'une chose. Donc si (TM=) est vrai, alors l'interprétation armstrongienne de (TM) est fausse. Car (TM=) permet qu'une proposition soit rendue vraie simplement par

⁴⁴ Un *n-tuple* de choses est un ensemble ordonné de choses, par exemple, une paire ordonnée, un triplet ordonné, etc. Dire que les membres d'une paire de choses, par exemple <Fernande, Raymonde>, entretiennent entre eux la relation d'amour dans un monde mais pas dans un autre, c'est dire que *Fernande* aime *Raymonde* dans un monde mais pas dans un autre. Par « relation fondamentale » Lewis entend ici une relation *parfaitement naturelle*; cf. Lewis (1983c) et plus bas.

l'absence d'une chose ou qu'elle soit rendue vraie sans avoir besoin ni d'ajouter ni d'enlever une chose par la recombinaison de choses existantes : par un changement dans les relations qu'elles entretiennent. Ainsi (TM=) ne pose pas de connexions nécessaires (absolues) entre des entités distinctes. Ce que (TM=) affirme c'est que la vérité d'une proposition co-varie avec l'être et les relations que les choses entretiennent entre elles. Or ceci est une thèse de survenance, plus faible qu'une thèse de nécessitation : pas de différence dans la vérité de propositions sans différence dans les choses ou les manières d'être des choses.

Ainsi est bouclée la boucle de l'étape critique de la théorie des vérifacteurs d'Armstrong. Selon Lewis, Armstrong a raison de penser que la vérité dépend de l'être. Mais il a tort de comprendre ce lien comme une forme de connexion nécessaire (absolue) entre l'existence de choses et la vérité de propositions. Si (TM) ne peut être compris qu'à l'armstrongienne, alors ce principe mérite notre scepticisme. Car il impose trop de contraintes contre-intuitives et spéculatives sur l'univers des possibles et parce qu'il nous engage envers l'existence d'états de choses. Reste qu'il y a une autre manière de comprendre la dépendance de la vérité envers l'être : en termes de survenance. La survenance, telle qu'elle apparaît dans (TM=), est une contrainte parfaitement acceptable pour les partisans d'une métaphysique souple.

III. L'étape projectiviste : les choses qua vérifacteurs

J'ai expliqué pourquoi Lewis critique la théorie A de la vérifaction dans la section précédente : parce que (TM), tel que l'interprète Armstrong, c'est-à-dire comme impliquant un type de connexion nécessaire objective et absolue entre des entités distinctes, conduit à l'admission d'états de choses et parce qu'il conduit à une thèse trop contraignante à propos de la manière dont les mondes possibles diffèrent. Or dans un deuxième temps, Lewis a défendu le principe des vérifacteurs. Mais il ne s'agit pas d'un changement de position, il s'agit de la seconde étape, l'étape projectiviste, d'un projet de métaphysique souple à propos de la vérifaction.

Selon (Def), une chose x rend vraie la proposition p si et seulement si tout monde possible dans lequel x existe est un monde possible dans lequel p est vraie. Selon (TM), chaque proposition vraie a un vérifacteur, conçu selon (Def). Si (TM) est vrai, pour Lewis, alors il ne peut l'être que de manière souple. Comme (TM) est une thèse modale, la théorie des

contreparties peut entrer en jeu pour offrir des conditions de vérité souples aux énoncés de la forme « x rend vrai que p ».

Pour rappel, Lewis a auparavant utilisé sa théorie des contreparties pour rendre compte de manière souple d'autres connexions nécessaires, celles entre une chose et ses propriétés essentielles. Une propriété essentielle d'une chose est telle que si cette chose existe, il est nécessaire qu'elle instancie cette propriété, *i.e.* il n'est pas possible que cette chose existe et qu'elle n'instancie pas cette propriété. Pour un essentialiste rigide, les connexions nécessaires entre une chose et ses propriétés essentielles sont objectives et absolues; pour un essentialiste souple comme Lewis, ces connexions nécessaires sont sensibles à la manière dont nous nous représentons les choses, et ce grâce à l'interprétation que Lewis donne des relations de contreparties.

Selon la théorie des contreparties, une chose x est nécessairement ou essentiellement F si et seulement si toutes les contreparties de cette chose sont F. Les contreparties d'une chose sont les individus possibles qui dans l'ensemble des mondes possibles représentent cette chose comme étant ce que cette chose pourrait être. C'est la relation de contrepartie qui détermine quels sont les individus possibles qui représentent une chose comme étant ce que cette chose pourrait être. Cela signifie que la connexion nécessaire entre une chose et ses propriétés essentielles dépend de la relation de contrepartie sélectionnée. Or la sélection d'une relation de contrepartie est affaire de contexte, elle dépend de la manière dont nous désignons, concevons ou décrivons la chose représentée dans un certain contexte. A fortiori cela signifie que la représentation d'une chose possible par des possibilia qui jouent individuellement le rôle de ce que cette chose pourrait être dépend de la manière dont nous désignons, concevons ou décrivons la chose représentée dans un certain contexte. Et a fortiori cela implique que l'essentialité d'une propriété pour un individu dépend de la manière dont nous désignons, concevons ou décrivons la chose représentée dans un certain contexte. Par conséquent, étant donnée l'interprétation lewisienne de la relation de contrepartie, la connexion nécessaire entre une chose et ses propriétés essentielles dépend de la manière dont nous représentons la chose représentée dans un certain contexte. Le résultat est un essentialisme souple.

Un exemple pour illustrer ces points nous permettra de comprendre comment la théorie des contreparties peut aussi être employée dans la discussion sur la vérifaction. Considérez une statue de l'artiste Raffaelangela qui est une représentation de la figure biblique Goliath. Et considérez le bloc d'argile dans lequel Raffaelangela a modelé sa statue. Appelons la statue «Goliato» (ou «le Goliath de Raffaelangela») et appelons « Blocar » le bloc d'argile dans lequel Raffaelangela a modelé Goliato. Goliato et Blocar sont-ils le même objet ou deux objets distincts? Nous avons des intuitions conflictuelles dans ce genre de situations. Goliato et Blocar ont la même taille, le même poids, la même couleur et surtout ils occupent la même région de l'espace : si vous regardez l'un, quel que soit votre point de vue, vous voyez l'autre; si vous touchez du bout du doigt l'un, peu importe où vous mettez votre doigt, vous touchez immédiatement l'autre par le même contact ; si vous approchez votre nez, Goliato et Blocar auront la même odeur ; si vous mettez l'un sur une balance, vous obtenez le poids de l'autre, etc. Toutes ces vérités suggèrent que Goliato et Blocar sont une seule et même chose sous deux noms différents. Mais en même temps, Goliato et Blocar diffèrent sous d'autres aspects. En particulier, nous pourrions remodeler Blocar et lui donner une autre forme, par exemple celle d'un ballon. Intuitivement, Blocar continuerait à exister malgré ce changement de forme. Il n'en est pas de même pour Goliato. Car la forme qu'un artiste a donnée à une statue, au moins dans les grandes lignes, lui est essentielle. Remodeler Blocar reviendrait donc à détruire Goliato sans détruire Blocar. D'un autre côté, Raffaelangela aurait pu sculpter Goliato dans une autre matière, tandis que Blocar est essentiellement en argile. Ces différences, dues à des intuitions différentes à propos des propriétés modales de re de Goliato et de Blocar, suggèrent que la statue et le bloc d'argile qui la compose sont numériquement différents. Mais la théorie des contreparties de Lewis permet de rendre compte de ces intuitions modales tout en maintenant l'identité de Blocar et Goliato.

Selon la théorie des contreparties, lorsque nous disons que la forme de Goliato lui est essentielle, ce que signifie notre jugement c'est que toutes les contreparties de Goliato ont la même forme que Goliato : elles représentent toutes Goliath selon la description qu'en donne l'Ancien Testament. Et lorsque nous disons que Blocar est essentiellement composé d'argile, ce que signifie notre jugement c'est que toutes les contreparties de Blocar sont en argile. Mais si Goliato n'est pas essentiellement composé d'argile, cela signifie que Goliato a des contreparties qui ne sont pas composées d'argile. Et si la forme de Blocar ne lui est pas essentielle, cela signifie que Blocar a des contreparties qui ont une autre forme, par exemple celle d'un ballon. En supposant à présent que tous ces jugements modaux *de re* sont vrais, il s'ensuit que Goliato et Blocar ont des contreparties différentes, mais il ne

s'ensuit pas que Blocar et Goliato *sont* des choses différentes. Lewis pense au contraire que Goliato et Blocar sont une seule chose que j'appellerai dorénavant, par contraction, *Bloliato*.

Tout ce qui suit des différences modales de re entre Goliato et Blocar, nous dit Lewis, c'est que la relation de contrepartie sélectionnée quand nous parlons de Bloliato comme étant Goliato n'est pas la même que la relation de contrepartie sélectionnée quand nous parlons de Bloliato comme étant Blocar. Quand nous parlons de Bloliato comme étant Goliato, étant donnée la connotation du nom « Goliato » que j'ai créée par la manière dont j'ai introduit ce nom, nous sélectionnons une relation de contrepartie qui rend saillantes les propriétés représentationnelles et artistiques de Bloliato. Quand nous parlons de Bloliato comme étant Blocar, étant donnée la manière dont j'ai introduit le nom «Blocar», nous sélectionnons une relation de contrepartie qui rend saillantes les propriétés matérielles de Bloliato. Nous pouvons appeler ces deux relations de contrepartie, la relation de contrepartie statuesque et la relation de contrepartie matérielle. Les deux relations de contreparties viennent avec des ensembles différents de contreparties pour Bloliato : respectivement un ensemble de contreparties statuesques et un ensemble de contreparties matérielles. Ces deux ensembles ont des membres différents car ce qui représente Bloliato selon une de ces relations de contrepartie ne représente pas forcément Bloliato selon l'autre. Au lieu de le faire en utilisant le nom «Goliato», nous pouvons également sélectionner la relation de contrepartie statuesque au moyen de l'expression nominale « Bloliato qua statue ». Qua statue, Bloliato est essentiellement une statue. De la même manière, nous pouvons également sélectionner la relation de contrepartie matérielle au moyen de l'expression nominale « Bloliato qua bloc d'argile ». Qua bloc d'argile, Bloliato est essentiellement un bloc d'argile.

Nous pouvons à présent comprendre comment la théorie des contreparties joue le rôle d'assouplissant métaphysique permettant à Lewis d'endosser les habits par ailleurs trop rigides d'un partisan du principe des vérifacteurs. Considérez à présent la proposition que Bloliato est une statue. En supposant que (TM) soit vrai, cette proposition a un vérifacteur au sens où il y a une chose x, telle que, si x existe dans un monde, alors cette proposition est vraie dans ce monde. Si la nécessitation en jeu dans (TM) est comprise comme absolue, alors ce vérifacteur doit être un état de choses à la Armstrong, ce que Lewis rejette. Mais nous cherchons à présent à savoir ce que pourrait être le vérifacteur de <Bloliato est une statue> si nous

interprétons la nécessitation en jeu dans (TM) non pas comme absolue mais comme relative. Avant de faire cette recherche, il est important de préciser qu'étant donnée la théorie des contreparties une chose n'existe, au sens strict, que dans un seul monde (voir le postulat P2 de Lewis (1968)). Mais Lewis admet un sens relâché de « existe dans un monde » selon lequel une chose existe dans tous les mondes dans lesquels elle est *représentée* comme existante, c'est-à-dire dans lesquels elle a au moins une contrepartie. Ainsi l'existence d'une chose dans un monde, au sens relâché qui est pertinent ici, dépend elle-même de la relation de contrepartie sélectionnée.

Bloliato qua bloc d'argile peut-il être ce qui rend vraie la proposition que Bloliato est une statue? Non, il ne le peut pas. Car, au sens relâché, Bloliato qua bloc d'argile existe dans des mondes dans lesquels la proposition que Bloliato est une statue est fausse. Il n'y a donc pas de connexion nécessaire entre Bloliato qua bloc d'argile et la proposition que Bloliato est une statue. Bloliato qua bloc d'argile existe dans des mondes où la proposition que Bloliato est une statue est fausse parce que la relation de contrepartie pertinente est la relation de contrepartie matérielle. Étant donnée cette relation de contrepartie, Bloliato a des contreparties qui ne sont pas des statues. Tout ceci explique pourquoi Bloliato qua bloc d'argile n'est pas un vérifacteur pour la proposition que Bloliato est une statue.

Mais ce que je viens de dire à propos de Bloliato qua bloc d'argile nous indique ce qui pourrait jouer le rôle de vérifacteur pour la proposition que Bloliato est une statue : Bloliato qua statue. Tous les mondes dans lesquels Bloliato qua statue existe sont des mondes dans lesquels la proposition que Bloliato est une statue est vraie. Car l'expression « Bloliato qua statue » sélectionne ipso facto la relation de contrepartie statuesque entre Bloliato et ses contreparties. De sorte que, selon cette relation de contrepartie, toutes les contreparties de Bloliato sont des statues. Ainsi, la proposition que Bloliato est une statue est vraie dans tous les mondes possibles dans lesquels Bloliato a une contrepartie statuesque, c'est-à-dire dans tous les mondes dans lesquels Bloliato qua statue existe. La relation de contrepartie statuesque établit donc une connexion nécessaire (souple et relative) entre l'existence de Bloliato et la vérité de la proposition que Bloliato est une statue. Donc, selon l'interprétation relative et projectiviste de (Def), Bloliato qua statue rend vraie la proposition que Bloliato est une statue. Il est important de noter que cette interprétation de (Def) ne conduit pas à un ajout ontologique car Bloliato qua statue n'est autre Bloliato! De même Bloliato *qua* bloc d'argile, n'est autre que Bloliato. Et donc Bloliato *qua* statue n'est autre que Bloliato *qua* bloc d'argile.

Sur le même mode, François Hollande qua séducteur rend vraie la proposition que François Hollande est un séducteur. Car par l'expression « François Hollande qua séducteur » nous sélectionnons une relation de contrepartie séductrice telle que François Hollande est essentiellement un séducteur. De sorte que tout monde dans lequel François Hollande qua séducteur existe (au sens relâché) est un monde dans lequel la proposition que François Hollande est un séducteur est vraie. Mais François Hollande qua séducteur n'est autre que François Hollande sous une certaine relation de contrepartie. De même, Gérard Dépardieu qua patriote rend vraie la proposition que Gérard Depardieu est un patriote. Car par l'expression « Gérard Depardieu qua patriote » nous sélectionnons une relation de contrepartie patriotique telle que Gérard Depardieu est essentiellement un patriote. Et alors tout monde dans lequel Gérard Depardieu qua patriote existe est un monde dans lequel la proposition que Gérard Depardieu est un patriote est vraie. Mais Gérard Depardieu qua patriote n'est autre que Gérard Depardieu; etc. Donc, grâce à la théorie des contreparties, la deuxième étape du projet de métaphysique souple de la vérifaction de Lewis est complétée.

Pour conclure cette section, il faut ajouter que tous les exemples de vérifaction souple que j'ai offert ici sont tels que la proposition rendue vraie est une proposition positive qui affirme d'une (ou plusieurs choses) qu'elle a (qu'elles ont) une propriété. Lewis (2003) a d'abord formulé des doutes à propos de la capacité de sa théorie des choses qua vérifacteurs à offrir des vérifacteurs pour les propositions existentielles négatives comme la proposition qu'il n'y a pas de licorne. Si ces doutes étaient confirmés, (TM), même interprété de manière projectiviste, serait faux. Mais dans (Lewis et Rosen 2003), Lewis affirme qu'il peut offrir des vérifacteurs pour les propositions existentielles négatives. Ce qu'il faut ici, c'est considérer le monde dans sa totalité. Le monde qua ne contenant pas de licorne, ou « le monde tel qu'il est » est un vérifacteur pour la proposition qu'il n'y a pas de licorne. Car tout monde dans lequel le monde actuel est représenté comme tel qu'il est ou comme ne contenant pas de licorne est un monde dans lequel la proposition « il n'y a pas de licorne » est vraie. La relation de contrepartie introduite par l'expression nominale « le monde qua ne contenant pas de licorne » ou « le monde tel qu'il est » est, selon Lewis, une relation de contrepartie légitime : elle est intrinsèque et n'est pas artificielle. En offrant

des vérifacteurs souples pour les propositions existentielles négatives, Lewis pense pouvoir affirmer que (TM) est vrai selon son interprétation projectiviste.

IV. La théorie de Lewis est-elle une théorie de la vérifaction?

Dans les sections précédentes, j'ai tenté d'expliquer la position de Lewis à propos du principe des vérifacteurs. De sa discussion de (TM) se dégage une position originale sur la vérifaction en droite ligne avec son projet de métaphysique souple, *i.e.* projectiviste à propos des connexions nécessaires. Il s'agit à présent de se demander si la position de Lewis constitue une théorie de la vérifaction et si elle est une théorie respectable. Je le ferai en répondant une à une aux questions introduites dans la section 1.1 pour guider la lecture.

a) Lewis défend-il une position selon laquelle la vérité dépend de l'être ? Si on admet que la thèse de survenance (TM=) est une manière de rendre compte de la dépendance de la vérité envers l'être, alors Lewis défend une position selon laquelle la vérité dépend de l'être.

D'un autre côté, la théorie des choses qua vérifacteurs est-elle une manière de rendre compte de la dépendance de la vérité envers l'être ? Non, la théorie des choses qua vérifacteurs a un autre but. Considérez la proposition que Socrate est sage. Selon la théorie des choses qua vérifacteurs, ce qui rend vrai que Socrate est sage, c'est Socrate selon une certaine manière de fixer la relation de contrepartie : Socrate qua sage. Selon une autre manière de fixer la relation de contrepartie, par exemple Socrate qua athénien, Socrate ne rend pas vraie la proposition que Socrate est sage. Ainsi comprise, la vérifaction dépend de la manière dont nous nous représentons les choses. Mais supposons que plus personne ne se représente Socrate comme Socrate qua sage, supposons que Socrate et son enseignement tombent totalement dans l'oubli. Il est évident que la proposition que Socrate est sage n'en sera pas moins vraie! Une telle proposition ne change pas de valeur de vérité selon la manière dont nous nous représentons la référence de son sujet. Cet exemple montre que la théorie des choses qua vérifacteurs ne nous parle pas de la manière dont la valeur de vérité d'une proposition est déterminée par le monde puisqu'il montre que la valeur de vérité d'une proposition ne varie pas avec la relation de contrepartie fixée. C'est uniquement la thèse de survenance (TM=) qui,

au sens strict, rend compte de la dépendance de la vérité envers l'être dans la théorie de Lewis.

- b) Si la réponse à a) est positive, comment Lewis rend-il compte de la dépendance de la vérité envers l'être ? Comme je viens de l'expliquer, il en rend compte en termes de survenance, au moyen de (TM=).
- c) Si la réponse à a) est positive, la conception de Lewis de la dépendance de la vérité envers l'être mérite-t-elle le titre de « théorie de la vérifaction »? Plusieurs philosophes, dont Armstrong, pensent que non. Selon ces philosophes, la thèse de survenance (TM=) n'est pas une thèse de dépendance suffisamment forte pour mériter ce titre. Deux problèmes se posent pour une compréhension de la vérifaction en termes de survenance. D'abord, la survenance est symétrique tandis que la dépendance de la vérité envers l'être est, selon la plupart des partisans de la théorie de la vérifaction, asymétrique. Ensuite, certaines propositions, les vérités nécessaires, sont telles que leur vérité survient sur n'importe quoi puisque leur valeur de vérité ne varie pas à travers les mondes. Les philosophes qui pensent que les propositions nécessaires sont rendues vraies en concluent que le lien de dépendance en jeu dans la vérifaction doit être plus *fin* que la survenance. Dans leur terminologie, ce lien est hyperintensionnel, ce qui signifie que des propositions qui sont vraies dans exactement les mêmes mondes possibles peuvent cependant être rendues vraies par des choses différentes ou, pour le moins, de manières différentes⁴⁵.

Ces objections ne me semblent pas concluantes. Considérez d'abord l'objection selon laquelle la survenance n'est pas asymétrique, alors que la vérifaction doit être un lien de dépendance asymétrique. Fraser MacBride (2014b), critique la thèse de survenance de Lewis pour son incapacité à rendre compte de l'asymétrie de la dépendance de la vérité envers l'être, mais il rejette également les autres versions de la théorie de la vérifaction pour la même raison. MacBride en conclut que la meilleure manière de rendre compte de la dépendance asymétrique de la vérité envers l'être consiste à faire appel aux fonctions sémantiques familières que sont les notions de référence et de satisfaction. MacBride a raison d'affirmer que la thèse de la survenance de Lewis ne rend pas compte de l'asymétrie. Mais Lewis ne se contente pas de sa thèse de survenance quand il décrit sa théorie de la vérité, et ce qu'il affirme par ailleurs me semble compatible avec la

⁴⁵ Notez que l'idée même de propositions différentes qui sont vraies dans exactement les mêmes mondes possibles ne fait pas de sens pour Lewis puisqu'il identifie les propositions avec des ensembles de mondes possibles ; voir aussi l'appendice sur ce point.

conclusion de MacBride. Car il ne faut pas oublier que Lewis défend aussi une conception déflationniste de la vérité. La théorie déflationniste de la vérité est précisément une manière de dire que la vérité est une notion sémantique sur le même plan que la référence et la satisfaction. Puisque Lewis pense que la théorie de la vérifaction est compatible avec la conception déflationniste de la vérité, sa thèse de survenance est également compatible avec une conception purement sémantique, qu'ontologique, du lien asymétrique entre la vérité et l'être, c'est-à-dire le lien entre les symboles linguistiques et leurs valeurs sémantiques. Lewis ayant une théorie bidimensionnelle de la vérité — sémantique et ontologique — il peut librement diviser les rôles dévolus à une théorie de la vérité entre ces deux dimensions.

En ce qui concerne l'objection de l'hyperintensionnalité de la vérifaction, il me semble que les humiens ont autant de raisons d'être sceptiques à propos de liens de dépendance et de fondation hyperintensionnels qu'ils en ont d'être sceptiques envers les connexions nécessaires. Car les liens de fondation hyperintensionnels étant par définition plus fins que des liens de connexions nécessaires, la rigidité que les premiers imposent sur notre métaphysique pour des raisons purement spéculatives est encore plus contraignante, et donc plus douteuse, que celle imposée par ces derniers. Par conséquent, selon la perspective humienne de Lewis, la réponse à ceux qui attendent d'une théorie de la vérifaction qu'elle admette une conception hyperintensionnelle de la vérifaction serait que leurs attentes théoriques sont déraisonnables. La survenance est ce qu'un humien peut espérer de mieux, de plus étroit, comme relation de dépendance objective. Ceux qui sont insatisfaits par cette limitation doivent donc s'attaquer au cadre humien sur lequel repose la théorie de Lewis. Mais je laisse ceci à un autre débat.

Nous pouvons aussi nous demander si la théorie des choses qua vérifacteurs mérite le titre de « théorie de la vérifaction ». Elle le mérite seulement au sens où la théorie des choses qua vérifacteurs implique que des énoncés de la forme « p est rendue vraie » sont vrais (dans leur contexte d'énonciation). La situation est analogue à « l'essentialisme » de Lewis. Il s'agit seulement d'un essentialisme au sens où il implique que des énoncés de la forme « x est essentiellement F » sont vrais. Mais si, selon vous, une théorie de la vérifaction (alternativement, une théorie de l'essence) doit rendre compte de la dépendance de la vérité envers l'être (alternativement, doit rendre compte de ce qui fait qu'un individu est ce qu'il est), alors la

théorie des choses *qua* vérifacteurs (alternativement, l'essentialisme souple de Lewis) est insuffisante pour combler vos attentes. Le mieux est de prendre en bloc les trois parties de la théorie lewisienne de la vérité : théorie déflationniste + la thèse de survenance (TM=) + théorie des choses *qua* vérifacteurs. Car ensemble elles nous donnent une asymétrie sémantique, un lien de dépendance objectif et des conditions de vérité pour rendre compte de manière projectiviste de la croyance en la détermination de la vérité par l'existence de choses.

d) Comment Lewis rend-il compte de l'étendue du domaine des propositions qui sont rendues vraies ?

Admettons que (TM=) propose une théorie de la vérifaction en termes de survenance. Dans ce cas, la manière dont Lewis rend compte de l'étendue des propositions qui sont rendues vraies est limitée. En effet, Lewis (2003, p. 26-27) affirme explicitement que la thèse de la survenance de la vérité sur l'être ne concerne que les propositions qualitatives. Les propositions nonqualitatives, nous dit Lewis, « peuvent être ignorées ». Qu'est-ce qu'une proposition qualitative? Pour Lewis les propositions sont des ensembles de mondes possibles et les propriétés ne sont que des ensembles (de *n-tuples*) d'individus possibles (Lewis 1983c). Lewis distingue entre des propriétés naturelles et des propriétés non-naturelles. Les propriétés non-naturelles sont des constructions booléennes anarchiques à partir des propriétés naturelles (Lewis 1983c; Guigon 2014). Une proposition de la forme <a est F> est l'ensemble des mondes possibles dans lesquels a a la propriété F. Si la propriété F est naturelle, alors <a est F> est une proposition qualitative. Si la propriété F est non-naturelle (en particulier « gerrymandered »), alors <a est F> est une proposition non-qualitative. Donc quand Lewis nous dit que la thèse de la survenance de la vérité sur l'être est limitée aux propositions qualitatives, il veut dire que cette thèse est limitée aux propositions qui attribuent des propriétés naturelles à des individus⁴⁶. Cette restriction estelle problématique? Non, car si on considère que chez Lewis les propriétés non-naturelles dépendent des propriétés naturelles via leur définition booléenne en termes de propriétés naturelles, les propositions nonqualitatives dépendent elles-mêmes des propositions qualitatives : les propositions non-qualitatives sont des constructions ensemblistes sur des propositions qualitatives.

⁴⁶ Rappelez-vous que (TM=) parle de relations « fondamentales ».

- e) La théorie de la vérifaction de Lewis est-elle une théorie des vérifacteurs? Si nous admettons que la thèse de la survenance de la vérité sur l'être (TM=) constitue une théorie de la vérifaction pour les raisons susmentionnées, alors cette théorie n'est que partiellement une théorie des *vérifacteurs*. Car, selon (TM=), un grand nombre de propositions sont rendues vraies mais non par l'existence de choses. Ce qui joue plutôt le rôle d'une théorie des vérifacteurs chez Lewis c'est la théorie des choses *qua* vérifacteurs. Mais cette théorie n'est pas réellement une théorie à propos de la dépendance de la vérité envers l'être. La théorie des choses *qua* vérifacteurs n'est une théorie des vérifacteurs qu'en ce sens qu'elle donne des conditions de vérité pour les énoncés de la forme « x rend la proposition que p vraie » selon lesquelles au moins certains de ces énoncés sont vrais.
- f) Comment Lewis rend-il compte de la manière dont la vérité dépend de l'existence de choses ? D'une manière purement projectiviste. La vérité de propositions est connectée de manière nécessaire à l'existence de choses en fonction de la manière dont nous nous représentons les choses, en particulier en fonction de la relation de contrepartie sélectionnée. De plus, ici les choses qui rendent vraies des propositions ne sont pas des faits ou des états de choses, mais des individus.
- g) Comment Lewis rend-il compte de l'étendue du domaine des propositions qui ont un vérifacteur ?

Il semble que Lewis voulait par sa théorie des choses *qua* vérifacteurs défendre que l'interprétation projectiviste du principe des vérifacteurs est vraie. Autrement dit, Lewis pensait que sa théorie des choses *qua* vérifacteurs impliquait que *toute* proposition⁴⁷ a un vérifacteur. Mais Bricker (à paraître) a raison d'affirmer que Lewis échoue en partie sur ce point. Tout ce que la théorie des choses *qua* vérifacteurs permet d'affirmer est que, pour toute proposition vraie, il y a un contexte dans lequel cette proposition a un vérifacteur. Autrement dit, cette théorie permet au mieux de conclure que, pour toute proposition vraie, il y a une relation de contrepartie telle qu'il y a un individu qui sous cette relation de contrepartie nécessite la vérité de cette proposition. Mais comme Bricker le remarque, l'équivalent du principe des vérifacteurs dans la théorie de Lewis est une thèse plus forte : il y a un *unique* contexte dans lequel toute proposition a un vérifacteur. Autrement dit, l'équivalent du principe des vérifacteurs est plutôt la proposition qu'il y a une *unique* relation de contrepartie telle que,

⁴⁷ Du moins toute proposition qualitative et contingente.

pour toute proposition vraie, il y a un individu qui sous cette relation de contrepartie nécessite la vérité de cette proposition. En somme, en croyant avoir défendu le principe des vérifacteurs, Lewis a commis une erreur d'inversion de quantificateur (un « quantifier shift fallacy »). Cette objection à Lewis, bien que légitime, me parait néanmoins mineure. Car le fait est, malgré tout, que dans chaque contexte dans lequel nous poserions à Lewis la question, « La proposition que p a-t-elle un vérifacteur ? » et pour n'importe quelle p, la réponse de Lewis serait invariablement « oui ». Car chaque contexte dans lequel nous posons la question sélectionne ipso facto une relation de contrepartie qui est telle qu'il y a un qua objet qui nécessite la vérité de cette proposition.

En conclusion, il y a bien chez Lewis une conception bidimensionnelle de la vérifaction. La première dimension nous offre une compréhension de la manière dont la vérité dépend de la réalité nonaléthique en termes de survenance mais nous dit peu de choses sur la nature des vérifacteurs. La seconde dimension, projectiviste, nous donne des conditions de vérité pour les énoncés de la forme « x rend vrai que p » en termes de relations de contreparties, mais nous dit peu de choses sur la manière dont la vérité dépend de la réalité non-aléthique. Ces deux dimensions sont distinctes mais complémentaires. Ensemble, elles constituent une théorie souple de la vérifaction digne de ce nom. Mais la raison pour laquelle je pense qu'elles constituent ensemble une théorie de la vérifaction légitime est ma sympathie pour les scrupules humiens de Lewis. Comme lui, je trouve douteuses les connexions nécessaires entre des choses distinctes et, plus généralement, les connexions métaphysiques de détermination. Si vous ne partagez pas ces scrupules humiens, vos attentes envers une théorie de la vérifaction sont sûrement plus hautes que les miennes ou celles de Lewis. Vous jugerez alors que la survenance n'est pas un lien de dépendance suffisamment étroit pour rendre compte de la vérifaction, et vous jugerez que la théorie des choses qua vérifacteurs est une mascarade. Dans ce cas, vous serez en droit de regarder Lewis comme un sceptique humien déguisé en théoricien A de la vérifaction. Vous et moi serons au moins d'accord sur un point : l'habit ne fait pas le moine. Reste à décider si le travesti n'est pas plus légitime que le converti. Les arguments de Lewis contre la théorie A de la vérifaction discuté dans cet article offrent, je l'espère, des éléments de réponse.

Appendice

Il y a toutefois un problème avec la théorie des choses *qua* vérifacteurs de Lewis. Comme je l'ai expliqué dans la section 4, cette dimension de la théorie de Lewis n'est pas une théorie à propos de la manière dont la vérité est déterminée par la réalité non-aléthique. Son rôle est plutôt de montrer qu'un partisan d'une métaphysique souple peut rendre compte de la croyance selon laquelle il y a des liens de nécessitation entre des choses et la vérité de propositions, mais ces liens de nécessitation ne sont pas des liens de dépendance. Du moins c'est ainsi que les choses devraient être. Mais il y a une difficulté : même si la théorie des choses *qua* vérifacteurs ne détermine pas la vérité de propositions *dans notre monde*, il y a un sens problématique selon lequel elle détermine la vérité de propositions dans d'autres mondes. Et c'est une mauvaise nouvelle. J'explique pourquoi dans cet appendice et j'indique une solution possible.

Le problème est que la théorie des objets qua vérifacteurs nous dit tout de même quelque chose d'étrange sur la manière dont la valeur de vérité d'une proposition comme <Socrate est sage> est déterminée dans d'autres mondes possibles. Pour voir ce problème, il faut se tourner vers la conception des propositions de Lewis. Lewis est connu pour avoir maintenu que les propositions sont des ensembles de mondes possibles. Mais quels ensembles de mondes possibles jouent le rôle de propositions? Il est assez remarquable que Lewis est peu disert sur ce point. Toutefois il semble que la conception de Lewis correspond à celle de Stalnaker (1976) selon laquelle, pour toute proposition p, p = 1'ensemble des mondes possibles dans lesquels il est le cas que p. Donc <Socrate est sage> est l'ensemble des mondes possibles dans lesquels il est vrai que Socrate est sage, <la caravane passe> est l'ensemble des mondes possibles dans lesquels il est vrai que la caravane passe, <les bretons sont têtus> est l'ensemble des mondes possibles dans lesquels il est vrai que les bretons sont têtus, etc. Mais dans quels mondes la proposition que Socrate est sage est-elle vraie? Elle est vraie dans les mondes dans lesquels la référence de son sujet est dans l'extension de son prédicat. Ces mondes doivent donc être des mondes dans lesquels Socrate fait partie du domaine d'individus, c'est-à-dire des mondes dans lesquels Socrate existe. Mais dans quels mondes Socrate existe-t-il? J'ai fait la différence entre un sens strict et un sens relâché de « exister dans un monde ». Il est évident que le sens pertinent ici est le sens relâché qui joue aussi un rôle dans la théorie des choses qua vérifacteurs de Lewis. Car,

au sens strict, Socrate n'existe que dans le monde actuel. Or la proposition que Socrate est sage est vraie dans d'autres mondes que le monde actuel : elle est vraie dans tous les mondes où Socrate est représenté comme sage. Il faut donc que le sens pertinent d'existence dans un monde soit le sens relâché : Socrate satisfait le prédicat « est sage » dans tous les mondes où Socrate est *représenté* comme étant sage. Nous arrivons donc à la conclusion que l'ensemble des mondes dans lesquels Socrate est *représenté* comme sage est identique à la proposition que Socrate est sage.

Or, l'ensemble des mondes dans lesquels Socrate est représenté comme étant sage, selon la théorie des contreparties de Lewis, varie selon la relation de contrepartie sélectionnée. Supposez que nous considérons Socrate qua sage. Socrate qua sage n'est pas nécessairement athénien bien qu'il soit nécessairement sage. Socrate étant ainsi représenté comme Socrate qua sage, l'ensemble des mondes dans lesquels Socrate est athénien est un sous-ensemble strict de l'ensemble des mondes possibles dans lesquels Socrate est sage. Via la connexion nécessaire entre l'existence de Socrate qua sage et la vérité de la proposition que Socrate est sage, ceci signifie que, Socrate étant représenté comme Socrate qua sage, l'ensemble des mondes dans lesquels il est vrai que Socrate est un athénien – i.e. l'ensemble des mondes qui est identique à cette proposition - est un sous-ensemble strict de l'ensemble des mondes dans lesquels il est vrai que Socrate est sage -i.e.l'ensemble des mondes qui est identique à cette proposition. Mais considérons à présent Socrate qua athénien. Socrate qua athénien n'est pas nécessairement sage bien qu'il soit nécessairement athénien. Socrate étant ainsi représenté comme Socrate qua athénien, l'ensemble des mondes dans lesquels Socrate est sage est un sous-ensemble strict de l'ensemble des mondes possibles dans lesquels Socrate est athénien. Via la connexion nécessaire entre l'existence de Socrate qua athénien et la vérité de la proposition que Socrate est athénien, ceci signifie que, Socrate étant représenté comme Socrate qua athénien, l'ensemble de mondes dans lesquels il est vrai que Socrate est sage -i.e. l'ensemble des mondes qui est identique à cette proposition – est un sous-ensemble strict de l'ensemble des mondes dans lesquels il est vrai que Socrate est athénien -i.e. l'ensemble des mondes qui est identique à cette proposition. Ainsi, dans un contexte, <Socrate est athénien> est un sous-ensemble strict de <Socrate est sage> tandis que dans un autre contexte, c'est l'inverse qui est le cas! D'un contexte à l'autre, l'extension du domaine des mondes qui composent ces propositions varie. Par conséquent, la théorie de Lewis implique que

l'identité d'une proposition non-modale comme <Socrate est sage> est relative au contexte. C'est plus qu'une conséquence fâcheuse, c'est incohérent. Car l'identité d'un ensemble n'est pas relative à un contexte. Donc si l'identité des propositions est, elle, relative à un contexte, il s'ensuit que les propositions ne sont finalement pas des ensembles de mondes possibles contrairement à notre hypothèse de départ.

En admettant que cette objection soit concluante, certains pourraient suggérer d'y répondre en identifiant les propositions, par exemple <a est F>, non à l'ensemble des mondes possibles dans lesquels <a est F> est vraie mais à l'ensemble des mondes possibles dans lesquels il y a un double intrinsèque de a qui est F (voir Lewis 1983c). Cette solution reste insatisfaisante. Car supposez que la propriété d'être sage et la propriété d'être blanc soient deux propriétés intrinsèques de Socrate. Puisque tout double intrinsèque de Socrate est à la fois blanc et sage, cette solution a pour conséquence que la proposition que Socrate est sage et la proposition que Socrate est blanc sont des propositions identiques, et ce bien que être blanc et être sage ne soient même pas des propriétés coextensives.

Il y a une autre solution à ce problème, à mon goût plus simple et moins coûteuse, qui nous fait nous écarter de la lettre de la théorie de Lewis, mais pas de son esprit. Cette solution consiste à abandonner pour de bon la doctrine selon laquelle les propositions sont des ensembles de mondes possibles et à admettre une théorie des contreparties pour les propositions selon laquelle les propositions sont, comme les individus lewisiens, fixées à leur monde mais ont des contreparties dans d'autres mondes possibles. J'ai développé une telle théorie des contreparties propositionnelles (Guigon 2015a) pour des raisons indépendantes liées à la doctrine du nominalisme à propos des propriétés. Un avantage de cette stratégie est qu'elle est compatible avec une théorie ersatziste des mondes possibles. En me concentrant sur le cas le plus simple, l'idée consiste à admettre que l'identité d'une proposition de la forme <a est F> est déterminée par l'identité (stricte) de l'extension de son sujet, « a », et par l'identité (stricte) de l'extension de son prédicat, « F ». Dans ce cadre, une proposition est vraie, comme nous le dit la bonne vieille sémantique tarskienne, quand la référence du sujet satisfait le prédicat. Dans une seconde étape, nous pouvons affirmer qu'une proposition $\langle q \rangle$ est une contrepartie d'une proposition $\langle p \rangle$ si et seulement si (i) la valeur sémantique du sujet de $\langle q \rangle$ est une contrepartie de la valeur sémantique du sujet de et (ii) la valeur sémantique du prédicat de < q > est une contrepartie de la valeur sémantique

du prédicat de . Selon que l'on considère la valeur sémantique d'un prédicat comme étant une propriété, un ensemble ou une pluralité, cette théorie requiert donc également une théorie des contreparties pour les propriétés, des ensembles ou une théorie *plurielle* des contreparties⁴⁸. Selon cette théorie, une proposition peut être vraie dans un monde alors que sa contrepartie est fausse dans un autre. Une proposition peut même avoir deux contreparties dans un monde, une vraie et une fausse.

Une théorie des contreparties propositionnelles peut être combinée à une adaptation de la théorie des choses qua vérifacteurs afin de fournir des conditions de vérité souples aux énoncés du type « x rend vrai que p ». La différence avec la théorie des choses qua vérifacteurs originelle de Lewis est que, dans la nouvelle théorie, les connexions nécessaires sont des connexions entre des qua objets et des qua propositions : Un objet x rend vraie une proposition p si et seulement si tout monde dans lequel x a une contrepartie est un monde dans lequel p a une contrepartie⁴⁹.

Bibliographie

- D. M. Armstrong, « C. B. Martin, Counterfactuals, Causality, and Conditionals », dans *Cause, Mind, and Reality : Essays Honoring C. B. Martin*, J. Heil (ed.), Dordrecht : Kluwer, pp. 7-15, 1989
- D. M. Armstrong, *A World of States of Affairs*, Cambridge : Cambridge University Press, 1997
- D. M. Armstrong, *Truth and Truthmakers*, Cambridge : Cambridge University Press, 2004
- D. Ball, « Property Identities and Modal Arguments », *Philosophers' Imprint* 11 no. 13, 2011
- S. Barker, « Expressivism about making and truth-making » dans F. Correia
 & B. Schnieder (eds.), *Metaphysical Grounding*, Cambridge:
 Cambridge University Press, pp. 272-293, 2012

⁴⁸ La dernière ayant ma préférence (Guigon 2015a). Voir aussi Ball (2011) pour un autre emploi très intéressant d'une théorie des contreparties pour les *propriétés* en philosophie de l'esprit.

⁴⁹ Toute ma gratitude à Fabrice Correia, Filipe Drapeau Vieira Contim, Fraser MacBride, Kevin Mulligan, Gonzalo Rodriguez-Pereyra, Yann Schmitt et à un relecteur anonyme pour *Klesis*. Je tiens à signaler deux articles en anglais très complets sur la position de Lewis sur la vérifaction: MacBride 2005 et Bricker à paraître. Je laisse au lecteur le soin de juger si le présent article ajoute quoi que ce soit à ses deux prédécesseurs.

- H. Beebee & J. Dodd (eds.), *Truthmakers: The Contemporary Debate*, Oxford: Oxford University Press, 2005
- P. Bricker, « Truthmaking: With and Without Counterpart Theory » dans Loewer & Schaffer à paraître
- G. Coggins, Could There Have Been Nothing? Against Metaphysical Nihilism, Palgrave Macmillan, 2010
- F. Correia, « Husserl on Foundation », Dialectica 58 no. 3: 349-367, 2004
- M. David, « Don't Forget About the Correspondence Theory of Truth » dans F. Jackson & G. Priest (eds.), *Lewisian Themes : The Philosophy of David K. Lewis*, Oxford : Oxford University Press, pp. 43-48, 2004
- J. Divers, « A Genuine Realist Theory of Advanced Modalizing », *Mind* 108: 217-239, 1999
- F. Drapeau Vieira Contim, « L'essence en contexte », *Klesis* 24: 104-155, 2012
- G. Guigon, «Review of Geraldine Coggins, Could There Have Been Nothing? Against Metaphysical Nihilism », Prolegomena 11 (2): 299-303, 2012
- G. Guigon, «Overall Similarity, Natural Properties, and Paraphrases», *Philosophical Studies* 167: 387-399, 2014
- G. Guigon, « Coextension and Identity » dans G. Guigon & G. Rodriguez-Pereyra (eds.), *Nominalism about Properties : New Essays*, Routledge, 2015a
- G. Guigon, « A Universe of Explanations », Oxford Studies in Metaphysics 9, 2015b
- H. Hochberg, « Platonism, Nominalism and "Being True of"», *Noûs* 3: 325-43, 1967
- P. Horwich, Truth, Oxford: Blackwell, 1990
- D. Hume, Treatise of Human Nature, 1738
- S. Kripke, *La logique des noms propres*, traduction française de *Naming and Necessity* par P. Jacob & F. Recanati, Les Éditions de Minuit, 1982
- S. Leuenberger, « Supervenience in Metaphysics », *Philosophy Compass* 3: 749-762, 2008
- D. K. Lewis, « Counterpart Theory and Quantified Modal Logic », *Journal of Philosophy* 65: 113-126, 1968. Repr. dans Lewis 1983a, pp. 26-39
- D. K. Lewis, « Counterparts of Persons and Their Bodies », *Journal of Philosophy* 68: 203-211, 1971. Repr. dans Lewis 1983a, pp. 47-54

- D.K. Lewis, *Philosophical Papers*, vol. 1, Oxford: Oxford University Press, 1983a
- D. K. Lewis, « Postscripts to "Counterpart Theory and Quantified Modal Logic" » dans Lewis 1983a, pp. 39-46, 1983b
- D. K. Lewis, « New Work for a Theory of Universals », *Australasian Journal of Philosophy* 61: 343-377, 1983c. Repr. dans Lewis 1999, pp. 8-55
- D. K. Lewis, *Philosophical Papers*, vol. 2, Oxford: Oxford University Press, 1986a
- D. K. Lewis, On the Plurality of Worlds, Oxford: Blackwell, 1986b
- D. K. Lewis, «A Comment on Armstrong and Forrest», *Australasian Journal of Philosophy* 64: 92-93, 1986c. Repr. dans Lewis 1999, pp. 108-110
- D. K. Lewis, «Review of J. Bigelow *The Reality of Numbers: A Physicalist's Philosophy of Mathematics*», *Australasian Journal of Philosophy* **67**: 487-489, 1989
- D. K. Lewis, «Armstrong on combinatorial possibility», *Australasian Journal of Philosophy* 70 : 211-224, 1992. Repr. dans Lewis 1999, pp. 196-214
- D. K. Lewis, «Many, but Amost One», dans J. Bacon, K. Campbell, L. Reinhardt (eds.), *Ontology, Causality, and Mind*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 23-38, 1993
- D. K. Lewis, «Humean supervenience debugged», *Mind* 103: 473-490, 1994a. Repr. dans Lewis 1999, pp. 224-247
- D. K. Lewis, « Reduction of Mind » dans S. Guttenplan (ed.), *A Companion to Philosophy of Mind*, 1994b. Repr. dans Lewis 1999, pp. 291-324
- D. K. Lewis, « A world of truthmakers? », recension de D. M. Armstrong, *A World of States of Affairs, Times Literary Supplement* 4950, p. 30, 1998. Repr. dans Lewis 1999, pp. 215-220
- D.K. Lewis, *Papers in Metaphysics and Epistemology*, Cambridge: Cambridge University Press, 1999
- D. K. Lewis, «Forget about the "Correspondence Theory of Truth" », *Analysis* 61 (4): 275-280, 2001a
- D. K. Lewis, «Truthmaking and Difference-Making», *Noûs* 35 (4): 602-615, 2001b. Repr. dans Lowe & Rami 2009, pp. 102-114
- D. K. Lewis, « Things *qua* truthmakers », dans Lillehammer & Rodriguez-Pereyra 2003, pp. 25-38, 2003

- D. K. Lewis & G. Rosen, « Postscript to "Things *qua truthmakes*" », dans Lillehammer & Rodriguez-Pereyra 2003, pp. 39-42, 2003.
- D. K. Lewis, « States of Affairs reconsidered », dans Loewer & Schaffer à paraître
- H. Lillehammer & G. Rodriguez-Pereyra (eds.), *Real Metaphysics: Essays in honour of D. H. Mellor*, Routledge, 2003
- B. Loewer & J. Schaffer (eds.), David Lewis, Wiley, à paraître
- E. J. Lowe & A. Rami (eds.), *Truth and Truth-Making*, Stocksfield: Acumen, 2009
- F. MacBride, « Lewis' Animadversions on the *Truthmaker Principle* », dans Beebee & Dodd 2005, pp. 117-140, 2005
- F. MacBride, «Truthmakers», dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta (ed.), URL = http://plato.stanford.edu/archives/spr2014/entries/truthmakers/, 2013a
- F. MacBride, «For keeping truth in truthmaking», *Analysis* 73 (4): 686-695, 2013b.
- F. MacBride, « How Hochberg Helped Us Take The Ontological Turn: An Introduction », *Dialectica* 68 (2): 163-69, 2014a
- F. MacBride, « How truth depends upon being », *Analysis* 74 (3): 370-78, 2014b
- A. Meinong, « Hume-Studien II: Zur Relationstheorie » (1882), dans ses *Gesamtausgabe* Bd. II, Graz: Akademische Druck- und Verlagsanstalt, pp. 1-172, 1971
- J. Melia, « Truthmaking without truthmakers », dans Beebee & Dodd 2005, pp. 67-84
- K. Mulligan, «Relations Through Thick and Thin », *Erkenntnis* 48: 325-53, 1998
- K. Mulligan, « Two Dogmas of Truthmaking », dans J-M. Monnoyer (ed.), *Metaphysics and Truthmakers*, De Gruyer & co, pp. 51-65, 2007
- K. Mulligan, « Truth and the truth-maker principle in 1921 », dans Lowe & Rami 2009, pp. 39-58, 2009
- K. Mulligan, P. Simons, & B. Smith, «Truth-Makers», *Philosophy and Phenomenological Research* 44: 287-321, 1984. Traduction française: «Vérifacteurs», *Études de philosophie*, no. 9-10, trad. par B. Langlet & J-F. Rosecchi, pp. 104-138, 2011
- F. Nef, « Survenance humienne, physique et métaphysique : Disposition, structure et connexion » dans *Klesis* no. 24, pp. 78-103, 2012

Klesis – 2015 : 31 – *La philosophie de David Lewis (suite)*

- F. Nef & F. Lihoreau, « Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien? », *Actes du séminaire de métaphysique à l'École Normale Supérieure MENS*, 2004.
- W. V. Quine, « De ce qui est », dans son Du point de vue logique, 1953
- S. Richard, « Composition et identité : sur l'essentialisme méréologique de Chisholm », *Bulletin d'analyse phénoménologique* X 6 :145-166, 2014
- S. Richard, « Lewis et la foundation méréologique des mathématiques », ce volume
- G. Rodriguez-Pereyra, « Why truth-makers », dans Beebee & Dodd 2005, 17-31, 2005
- G. Rodriguez-Pereyra, « Truthmakers », *Philosophy Compass* 1 : 186-200, 2006a
- G. Rodriguez-Pereyra, « Truthmaking, Entailment, and the Conjunction Thesis », *Mind* 115: 957-982, 2006b
- G. Rodriguez-Pereyra, *Leibniz's Principle of Identity of Indiscernibles*, Oxford: Oxford University Press, 2014
- J. Schaffer, « Truth-maker commitments », *Philosophical Studies* 141 : 7-19, 2008a
- J. Schaffer, «Truth and Fundamentality: On Merricks' *Truth and Ontology* », *Philosophical Books* 49: 302-316, 2008b
- B. Schnieder, « Truth-making without truth-makers », *Synthese* 152: 21-46, 2006
- T. Sider, Four-Dimensionalism: An Ontology of Persistence and Time, Oxford: Clarendon Press, 2001
- M. A. Slote, « The Theory of Important Criteria », *Journal of Philosophy* 63: 211-224, 1966
- S. Soames, *Understanding Truth*, Oxford: Oxford University Press, 1999
- R. Stalnaker, « Propositions », dans A. F. MacKay and D. D. Merrill (eds.), *Issues in the Philosophy of Language*, New Haven: Yale University Press, pp. 79–91, 1976.